

MTM i-Map

Volet Migration et Développement

TUNISIE

Dernière mise à jour du contenu : novembre 2012

Les données fournies dans ce profil ont été extraites de sources nationales officielles dans la mesure du possible. Des données issues d'organisations internationales et de projets de recherche ont été utilisées quand il n'a pas été possible d'obtenir de données nationales. Les données sont susceptibles de changer en fonction des sources en raison de différences dans les définitions et dans les méthodes de recueil de

N.B. : les sources citées plus de trois fois sont désignées par un code de référence (R1, R2, etc.) et les noms des sources citées moins de trois fois sont écrits en entier. La section 7 (Sources) contient une liste de références regroupant toutes les sources, ainsi qu'une présentation sur le recueil des données nationales sur les migrations et les transferts de fonds.

Table des matières

1	LA TUNISIE EN UN COUP D'ŒIL	3
2	SITUATION MIGRATOIRE	6
2.1	MOUVEMENTS D'EMIGRATION.....	6
2.2	MOUVEMENTS D'IMMIGRATION	11
3	VIE TRANSNATIONALE DES MIGRANTS	16
3.1	LEGISLATION NATIONALE ET CADRE REGLEMENTAIRE DE LA VIE TRANSNATIONALE DES MIGRANTS	16
3.2	PARTICIPATION DES ORGANISATIONS DE MIGRANTS DANS LEUR PAYS D'ORIGINE	16
3.3	INITIATIVES CONCERNANT LA VIE TRANSNATIONALE DES MIGRANTS.....	17
3.4	AUTRES.....	18
4	TRANSFERTS FINANCIERS ET INVESTISSEMENTS DES MIGRANTS	20
4.1	LEGISLATION NATIONALE SUR LES AVANTAGES ECONOMIQUES PROPOSES AUX MIGRANTS.....	20
4.2	TRANSFERTS DE FONDS : FLUX ENTRANTS, CARACTERISTIQUES ET IMPACT	21
4.3	MARCHE DES TRANSFERTS DE FONDS PAR LES EMIGRES : VOIES ET COUTS.....	27
4.4	TRANSFERTS FINANCIERS COLLECTIFS ET DONNS	30
4.5	INVESTISSEMENTS ET CREATIONS D'ENTREPRISES PAR LES MIGRANTS.....	30
4.6	INITIATIVES LIEES AUX TRANSFERTS FINANCIERS ENTRANTS ET AUX INVESTISSEMENTS DES MIGRANTS 30	
5	MIGRATIONS DITES « DE RETOUR »	34
5.1	PROGRAMMES NATIONAUX / LEGISLATION PORTANT SUR LES MIGRATIONS DE « RETOUR »	34
5.2	MOUVEMENTS MIGRATOIRES DE « RETOUR »	34
5.3	IMPACT DES MIGRATIONS DE « RETOUR »	41
5.4	INITIATIVES NATIONALES SUR LES MIGRATIONS DE « RETOUR »	41
6	MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT : ACTEURS, PROGRAMMES ET CADRES DE COOPÉRATION	43
6.1	LIENS ENTRE MIGRATION ET DEVELOPPEMENT AU SEIN DES PROGRAMMES NATIONAUX	43
6.2	ACCORDS BILATERAUX ET AUTRES CADRES DE COOPERATION SUR LE SUJET	43
6.3	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ACTEURS NATIONAUX DU DEVELOPPEMENT ET DES MIGRATIONS.....	45
7	SOURCES	48
7.1	LISTE DES REFERENCES.....	48
7.2	VUE D'ENSEMBLE DE L'OBTENTION DES DONNEES NATIONALES	52

1 La Tunisie en un coup d'œil

Pour obtenir une liste des sources, se reporter à la section [Sources](#).

Tableau 1.1 – La Tunisie en un coup d'œil			
Sujet	Indicateur	Données	Source
Population	Total (2011)	10 673 800	Institut National de la statistique (INS) (AR , EN , FR), pour les prévisions, se référer à l' UNDESA (EN)
	Taux de croissance (2010)	1,29 %	INS (AR , EN , FR)
	Femmes (2010)	50,1 %	INS (AR , EN , FR)
	Taux de natalité (pour 1000) (2010)	18,6	INS (AR , EN , FR)
	Taux de fécondité (naissances par femme) (2010)	2,13	INS (AR , EN , FR)
	Taux de mortalité (pour 1000) (2010)	5,7	INS (AR , EN , FR)
	Espérance de vie à la naissance (années) (2010)	74,7	INS (AR , EN , FR)
	Moins de 15 ans (2010)	23,7 %	INS (AR , EN , FR)
	15-59 ans (2010)	66,4 %	INS (AR , EN , FR)
	60 ans et plus	9,9 %	INS (AR , EN , FR)
Économie	PIB (2010, données provisoires)*	57 553,8 millions de dinars *	INS (AR , EN , FR)
	PIB par habitant (2009)	8 273 \$ **	PNUD (EN , FR) RDH 2011 (AR , EN , FR)
	Taux de croissance du PIB (deuxième trimestre 2011)	-0,5	INS (AR , EN , FR)
	Dette publique (2009)	21 977 millions de dinars***	Annuaire Statistique de la Tunisie INS (2010) (AR , FR)
	Taux d'inflation	3,2	Banque Centrale de Tunisie (AR , EN , FR)
	Taux de chômage (premier trimestre 2012)	18,1	INS (AR , EN , FR)
	Principaux pays d'importation (2010)	États membres (EM) de l'Union européenne (UE), autres pays européens, EM	Annuaire Statistique de la Tunisie INS (2010) (AR , FR)

		de l'Union du Maghreb arabe (UMA), pays du Moyen-Orient, autres pays africains	
	Principaux pays d'exportation (2010)	EM UE, UMA, autres pays européens, autres pays africains, pays du Moyen-Orient	Annuaire Statistique de la Tunisie INS (2010) (AR, FR)
Migration	Taux de migration net (pour 1000) (2010-2015)	- 0,4 migrant / 1 000 habitants	OIM (EN, FR)
	Taux d'émigration des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (2000)	12,5 %	Banque mondiale (AR, EN, FR), Migration and Remittances Factbook (EN) [Recueil de statistiques sur les migrations et les transferts de fonds]
	Taux de migration interne	n/a	n/a
	Immigrants (% de la population totale)	0,3 %	OIM Tunisia Facts and Figures (EN)
Développement	Rang à l'Indice de Développement Humain (IDH) (2011)	94 (sur 187)	PNUD HDR 2011
	Rang à l'Indice sexospécifique de Développement Humain (ISDH) (2011)	45 (sur 187)	PNUD HDR 2011
	Rang à l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) (2003)	0,010	PNUD HDR 2011
	Coefficient de Gini (revenus) (2010 - 2011)	40,8	PNUD HDR 2011
	Taux d'alphabétisation (adultes)	77,6 %	PNUD HDR 2011
	% de la population vivant avec moins d'1,25 \$ par jour	2,6	PNUD HDR 2011
	Total de l'Aide Publique au Développement (APD) (2010)	818,333 millions de dollars	Organisation pour la Coopération Économique et le Développement (OCDE) (EN, FR)
	APD des pays du Comité d'Aide au Développement (2010)	565,096 millions de dollars*****	OCDE (EN, FR)
	APD des agences	253,217 millions de	OCDE (EN, FR)

	multilatérales (2010)	dollars*****	
	APD brute (principaux contributeurs, pays du CAD) (2010)	France, Espagne, Allemagne, Japon, Italie	<u>OCDE</u> (EN , FR)
<p>* 29 862,4 millions d'euros ** 5545,65 € *** 11 439,8 millions d'euros **** 622,4958 millions d'euros ***** 429,8616 millions d'euros ***** 192,619 millions d'euros</p> <p>N.B. : Conversion selon les <u>taux de change de la commission européenne</u> (EN, FR) en décembre de l'année d'obtention des données.</p>			

Informations de base supplémentaires sur la Tunisie disponibles [ici](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)).

2 Situation migratoire

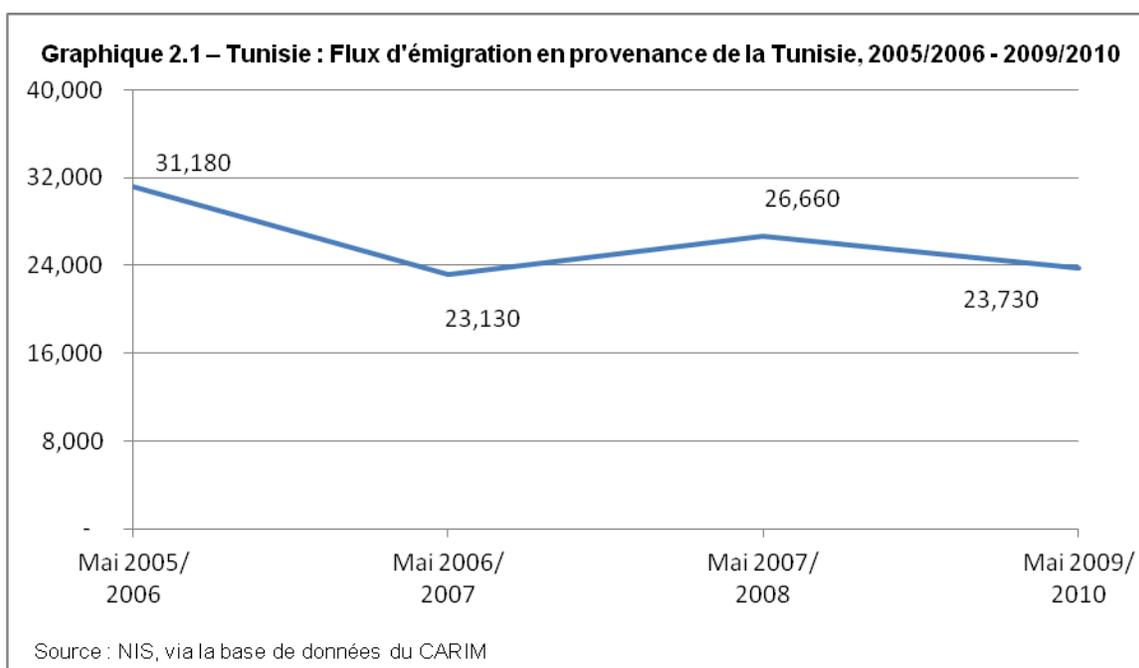
2.1 Mouvements d'émigration

2.1.1 Ampleur des mouvements d'émigration

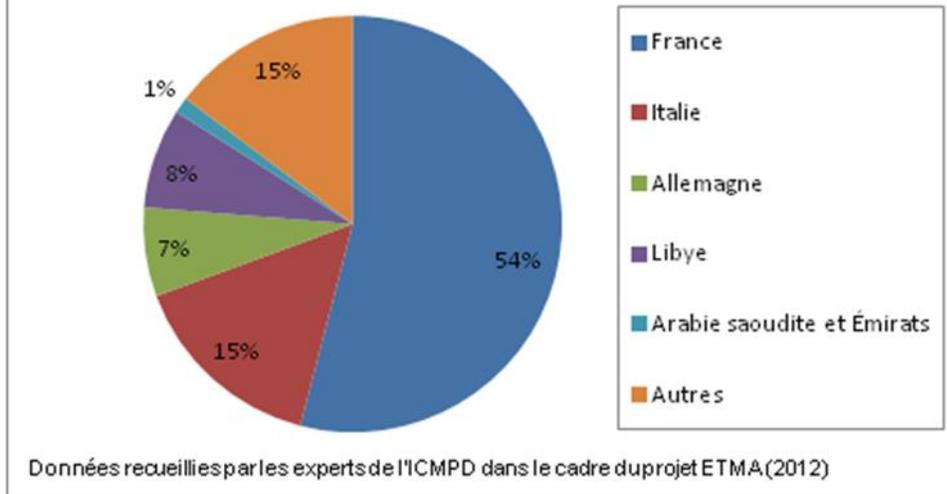
1 200 818 Tunisiens (soit 10 % de la population tunisienne) résidaient à l'étranger en 2011, selon les données recueillies par les experts de l'ICMPD (R1) lors de leurs missions d'évaluation des écarts et besoins réalisées dans le cadre du projet [EU-Tunisia Migration Cooperation Agenda \(ETMA\)](#) (EN) [programme de coopération UE-Tunisie sur les migrations] (2012).

Les sources suivantes contiennent des données supplémentaires sur les effectifs d'émigrés :

- La [Base de données mondiale sur l'origine des migrants](#) (EN), mise en place par le [Centre de recherche en développement sur les migrations, la mondialisation et la pauvreté](#) (EN) de l'[Université du Sussex](#) (EN) (qui fournit des données statistiques sur les émigrés tunisiens à partir de données recueillies lors des recensements nationaux de la population et du logement de leurs pays de destination, à télécharger au format Excel [ici](#) (EN))
- Le [Migration and Remittances Factbook](#) (EN) [Recueil de statistiques sur les migrations et les transferts de fonds] de la [Banque mondiale](#) (AR, EN, FR)
- Le [Rapport sur le développement humain \(2009\)](#) (AR, EN, FR) du [PNUD](#) (EN, FR).



Graphique 2.2 - Tunisie : Pays de destination des émigrants tunisiens, 2011



Le graphique 2.1 présente des données de l'Institut National de la Statistique sur les flux d'émigration de 2005-2006 à 2009-2010 obtenus grâce à la [base de données CARIM \(EN, FR\)](#).

En 2011, une forte augmentation des taux de migration

clandestine en direction des côtes italiennes a été enregistrée durant la révolution. Elle s'explique en partie par la réduction des capacités de surveillance des frontières des autorités tunisiennes au cours de cette période, comme le montre le document [R1](#). Aucune information n'a pu être obtenue sur les flux migratoires réguliers pour cette même année.

2.1.2 Principaux pays de destination

La raison principale d'émigration variait selon le pays de destination ([R1](#)) : Si les flux migratoires vers les pays de destination traditionnels, comme la France ou l'Allemagne, ont augmenté du fait du regroupement familial, c'est pour chercher du travail qu'un nombre croissant de ressortissants tunisiens a émigré vers de nouveaux pays (tels que l'Italie, par exemple). Les flux de migration en direction d'autres pays du Maghreb ont été plus spontanés, avec des variations plus importantes, et les migrants étaient moins qualifiés. Les migrations vers les pays du Golfe étaient en général temporaires et elles entraient dans le cadre de programmes de migration de travailleurs. Les migrations à destination du continent américain ont particulièrement augmenté ces dernières années et ont plutôt attiré des Tunisiens hautement qualifiés.

Certains pays d'origine et de destination sont liés par des traditions migratoires spécifiques. Ainsi, une enquête ([R2](#) (FR)) menée auprès d'un panel de 1 684 migrants tunisiens démontre que la plupart des Tunisiens résidant en France sont nés dans le gouvernorat de Médenine, situé au sud du pays, tandis qu'un grand nombre de tunisiens résidant en Italie (notamment à Palerme) sont nés dans le gouvernorat de Mahdia. Des données plus détaillées sur le gouvernorat de naissance des Tunisiens résidant dans les villes visées par l'enquête (Paris, Pantin, Marseille, Milan, Palerme et Hambourg) sont disponibles dans le document [R2](#) (FR). Les raisons du choix du pays de destination étaient les suivantes :

- la facilité d'accès (exemption de visa) (33,7 %)
- le fait d'avoir de la famille sur place (25,2 %)

Profil pays de la **Tunisie**

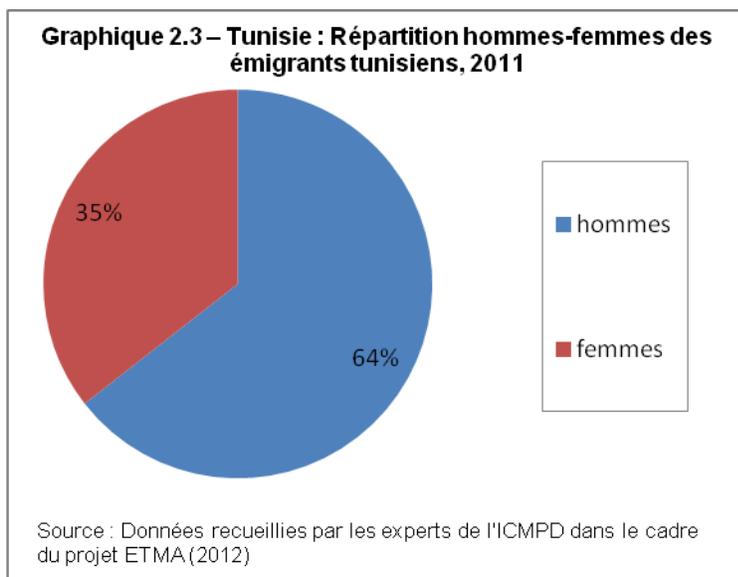
Page 7 sur 52

Carte interactive des migrations en Afrique, au Moyen-Orient et en Méditerranée (MTM i-Map)

- le dynamisme et l'attrait économique (18,4 %)
- le fait d'avoir de la famille et des collègues sur place (7,8 %)
- une école ou université prestigieuse (6,3 %)
- la langue (6 %)
- d'autres raisons (2,5 %)

2.1.3 Caractéristiques de la population émigrée

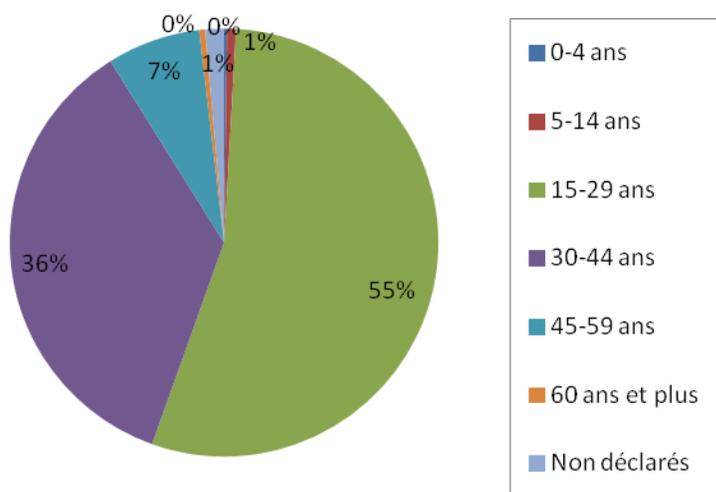
Sexe



Âge

De 1999 à 2004, les émigrés tunisiens étaient assez jeunes : la principale tranche d'âge des Tunisiens émigrés était les 15-29 ans (55 %) et les 30-44 ans (36 %) ([R3](#) (AR)).

Graphique 2.4 – Tunisie : Répartition des émigrants tunisiens par tranches d'âge entre avril 1999 et avril 2004



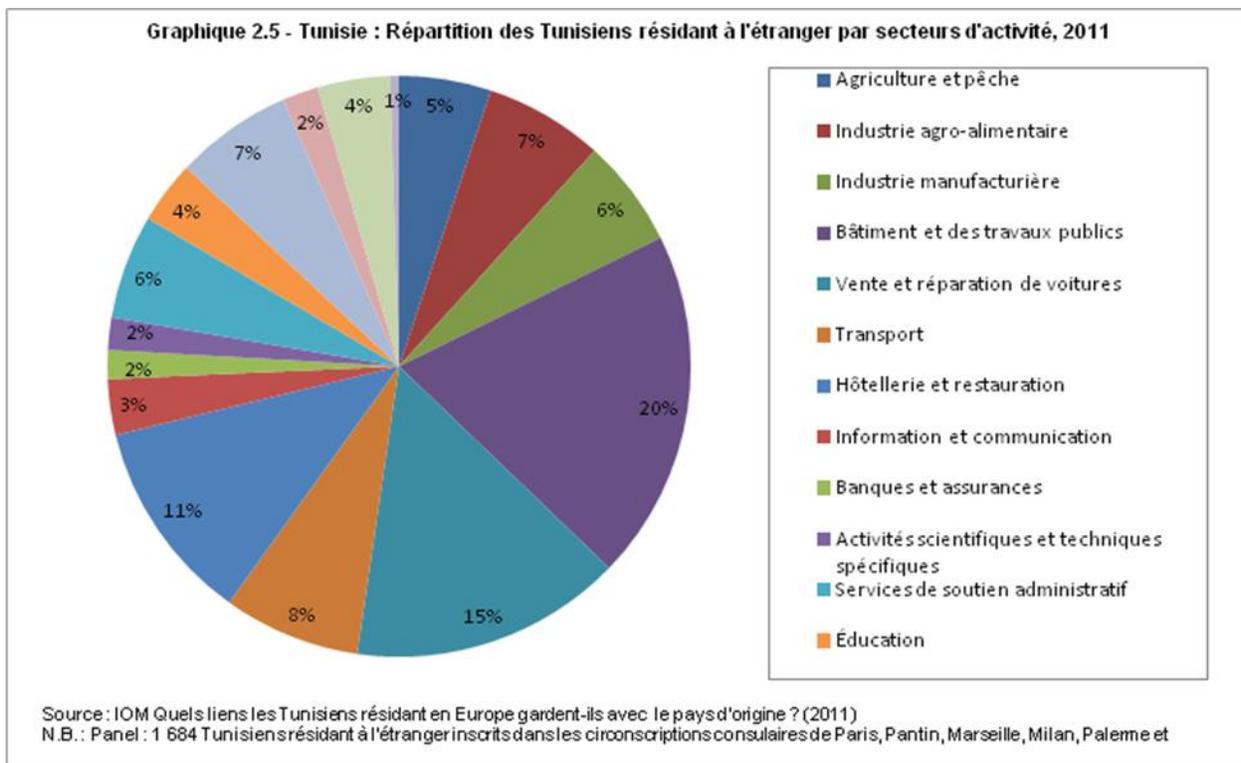
Source : Institut National de la Statistique, recensement annuel de la population et du logement 2004 – Caractéristiques des migrations (2008)

Niveau d'éducation

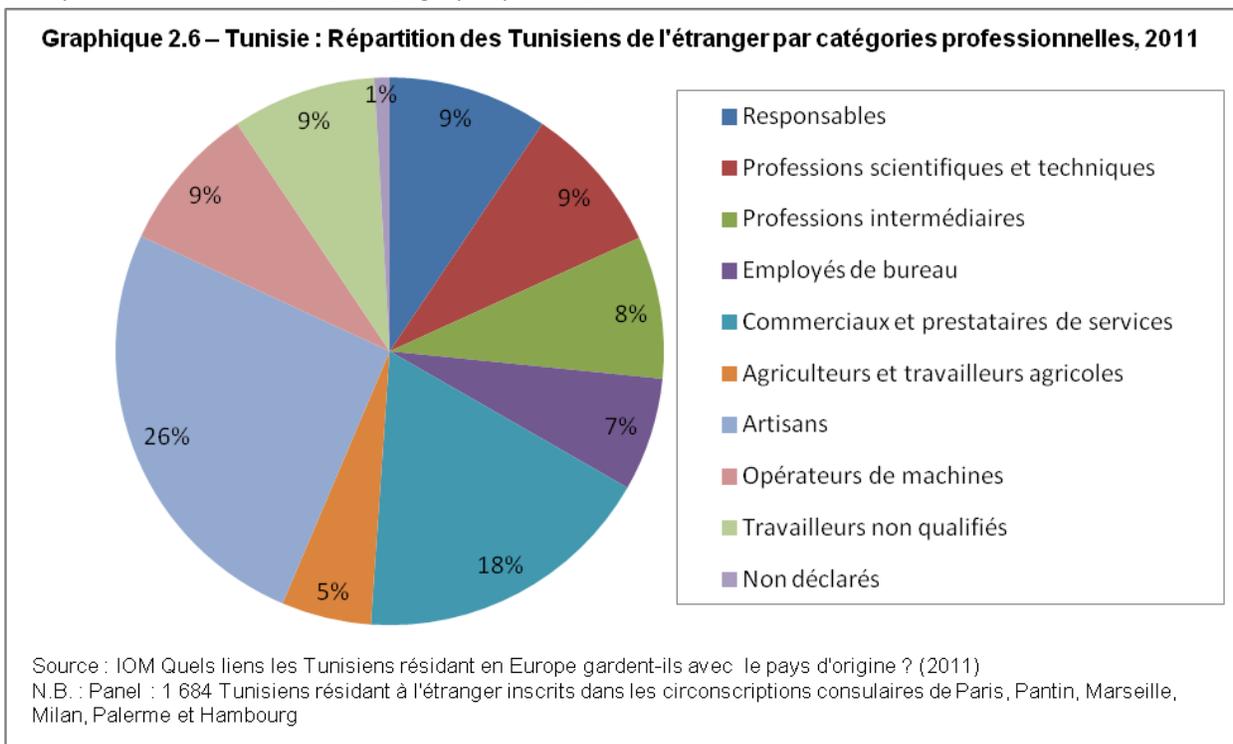
Selon le [Migration and Remittances Factbook \(2011\)](#) (EN) [Recueil de statistiques sur les migrations et les transferts de fonds] de la [Banque mondiale](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)), le taux d'émigration de la population hautement qualifiée était de 12,5 % en 2000. 3,2 % des médecins formés dans le pays, ainsi que 33,1 % des médecins et 5,3 % des infirmiers nés dans le pays ont émigré en 2000.

Métier / secteur d'activité / situation professionnelle

En ce qui concerne les secteurs d'activités des émigrés tunisiens, une enquête ([R2](#) (FR)) a démontré que la plupart des Tunisiens actifs résidant dans les villes françaises, italiennes et allemandes visées travaillaient dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics (20 %), dans le secteur automobile et mécanique (15 %) ou dans l'hôtellerie et la restauration (11 %) (graphique 2.5)



Concernant les catégories professionnelles, la plupart travaillaient dans l'artisanat (26 %), le commerce et la prestation de services (18 %) (graphique 2.6).



Autres

Le document [R2](#) (FR) contient des informations sur les **motifs de migration** et cite la recherche de travail comme principale raison d'émigration (63,5 %), suivi du mariage (13,6 %) et d'autres raisons (5,6 %).

Les données montrent également qu'avant leur émigration vers l'Europe, les émigrés tunisiens étaient :

- 37,5 % d'actifs
- 26,5 % de chômeurs
- 17,3 % d'étudiants

Les émigrés tunisiens n'ont donc pas quitté leur pays uniquement pour trouver du travail, mais également pour améliorer leur situation professionnelle.

Les mouvements d'émigration en provenance de Tunisie incluent également des déplacements de réfugiés. Selon le [Country Operations Profile \(2012\)](#) (EN) [profil d'opérations nationales] du [Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés \(UNHCR\)](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)), en janvier 2012, 1 952 réfugiés et 1 599 demandeurs d'asile ont quitté la Tunisie. Des informations supplémentaires sur les réfugiés et demandeurs d'asile tunisiens à l'étranger sont disponibles sur le site internet de l'UNHCR et dans le [profil MTM i-Map sur les migrations irrégulières et mixtes de la Tunisie](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#))

2.2 Mouvements d'immigration

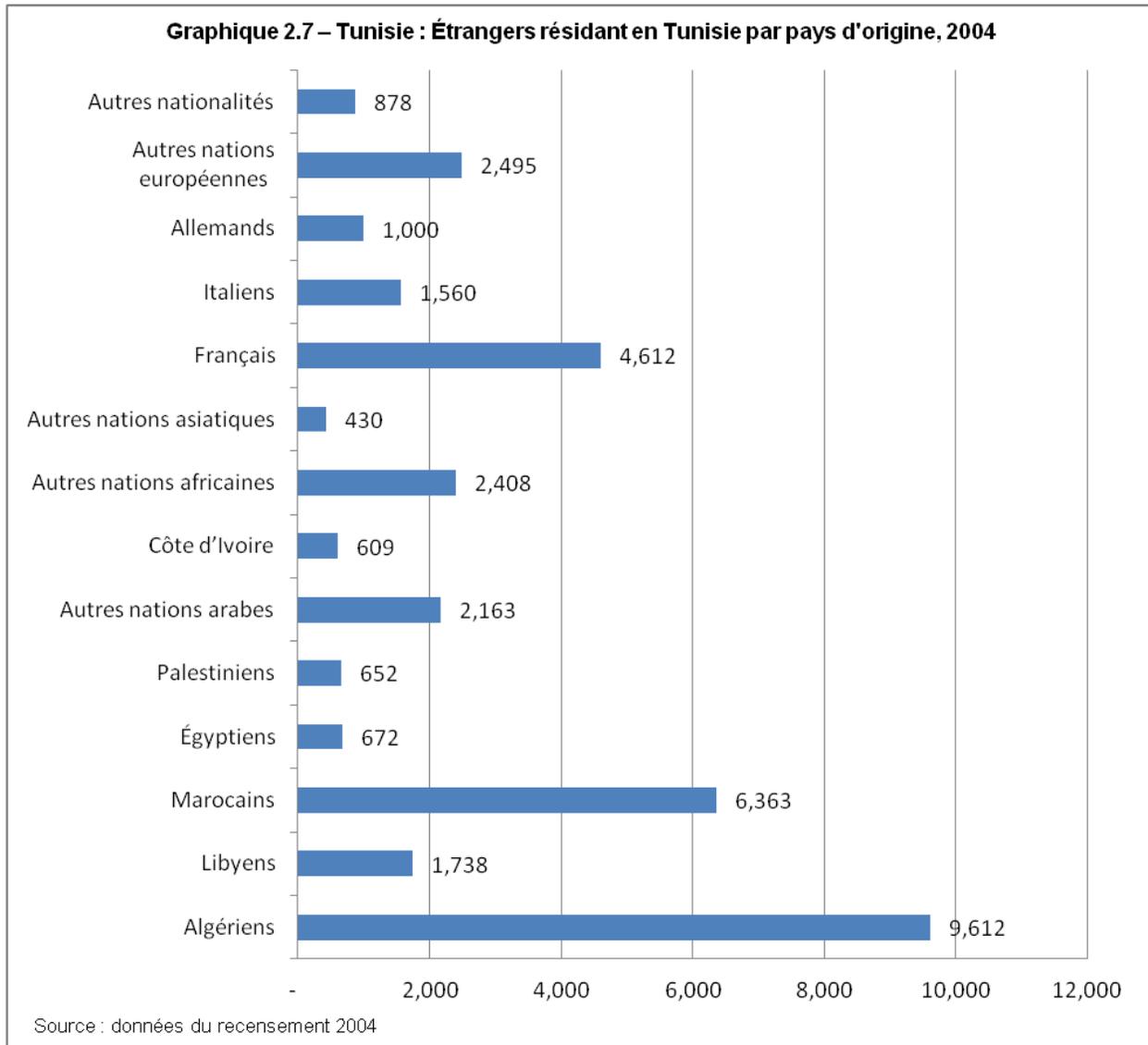
N.B. : les données sur les migrations dites de « retour » sont présentées séparément au chapitre 5 : [Migrations de « retour »](#)

2.2.1 Ampleur des mouvements d'immigration

Le nombre d'immigrés en Tunisie était de **35 192 en 2004** ([R3](#) (AR)).

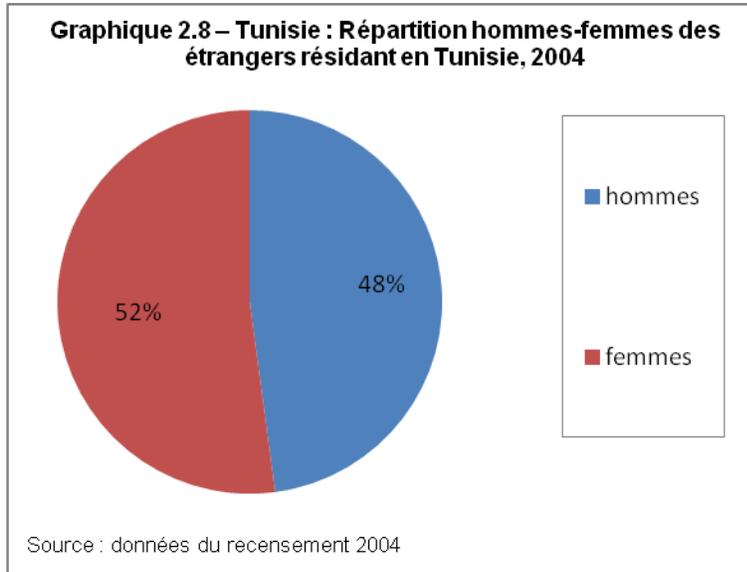
2.2.2 Principaux pays d'origine

Le graphique 2.7 montre que la plupart des immigrants arrivés en Tunisie en 2004 étaient originaires du Maghreb d'après les recensements ([R3](#) (AR)). Les principaux pays d'origine étaient l'Algérie, le Maroc et la France.



2.2.3 Caractéristiques de la population immigrante

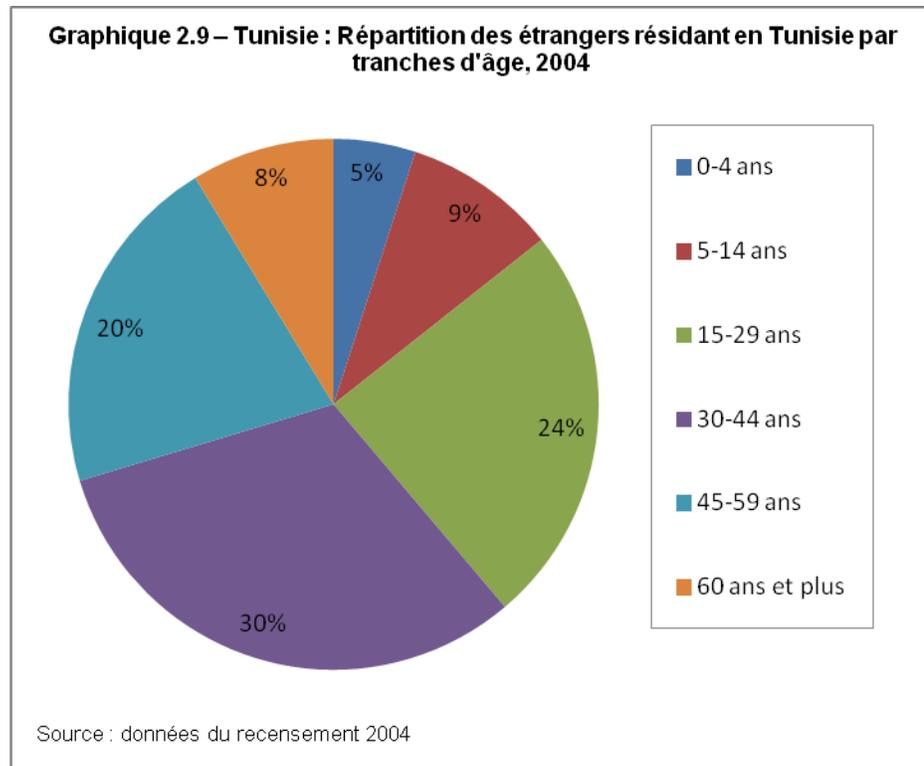
Sexe



La répartition hommes-femmes des immigrants était quasiment équitable en 2004 ([R3](#) (AR)) (graphique 2.8).

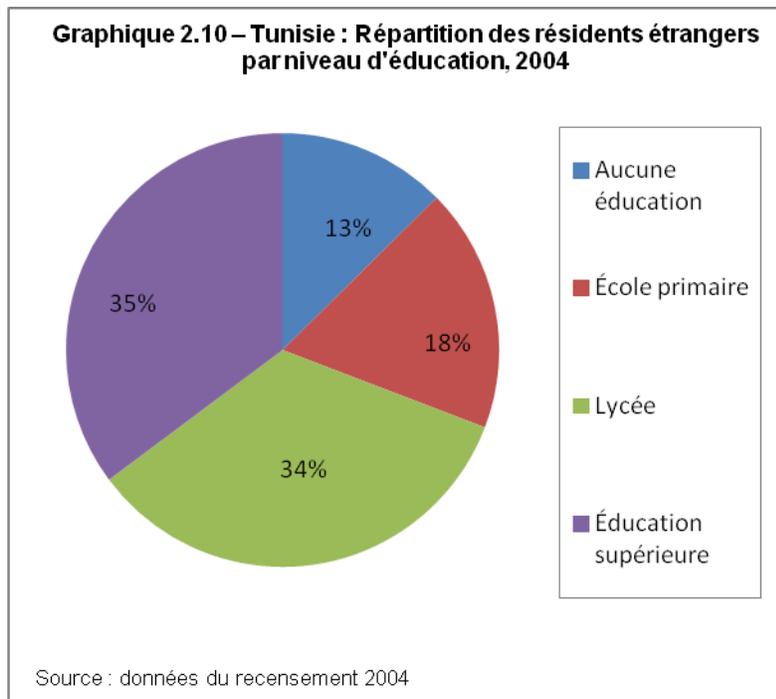
Âge

En 2004, les étrangers résidant en Tunisie appartenaient principalement à la tranche d'âge des 30-44 ans (30 %), suivie par celle des 15-29 ans (25 %) et des 45-59 ans (20 %) ([R3](#) (AR)) (graphique 2.9).



Niveau d'éducation

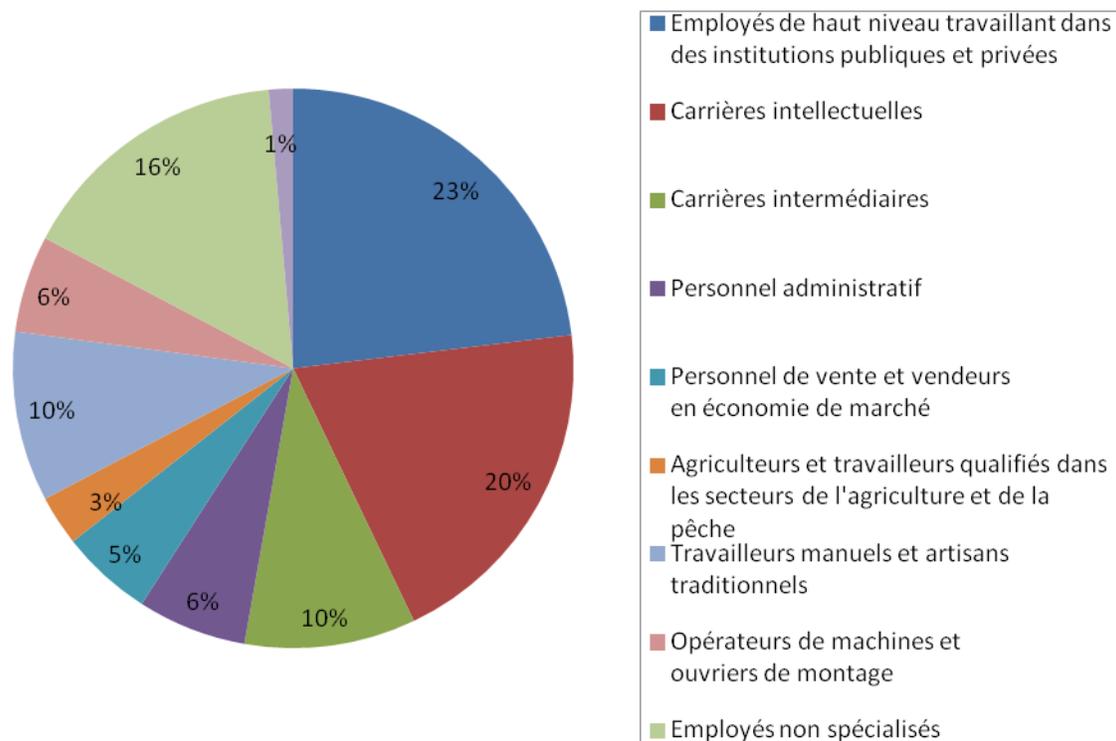
Le niveau d'éducation des étrangers en Tunisie était assez élevé en 2004, 35 % d'entre eux ayant effectué des études supérieures et 34 % ayant terminé le lycée ([R3](#) (AR)) (graphique 2.10).



Métier / secteur d'activité / situation professionnelle

De nombreux travailleurs étrangers en Tunisie ont obtenu des postes qualifiés, tels que des postes à responsabilité dans des institutions privées et publiques (23 %) et des professions intellectuelles (20 %) ([R3](#)) (AR) (graphique 2.11).

Graphique 2.11 – Tunisie : Répartition des étrangers travaillant en Tunisie (15 ans et plus) par situation professionnelle, 2004



Source : données du recensement 2004

Autres

Les mouvements d'immigration en direction de la Tunisie incluent également des déplacements de réfugiés. Selon le [Country Operations Profile \(2012\)](#) (EN) [profil d'opérations nationales] du [Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés \(UNHCR\)](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)), en janvier 2012, 4 097 réfugiés et 555 demandeurs d'asile résidaient en Tunisie.

Des informations supplémentaires sur les réfugiés et demandeurs d'asile en Tunisie sont disponibles sur le site internet de l'UNHCR et dans le [profil MTM i-Map sur les migrations irrégulières et mixtes de la Tunisie](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#))

3 Vie transnationale des migrants

3.1 Législation nationale et cadre réglementaire de la vie transnationale des migrants

D'après le document R1, les autorités nationales désirent favoriser l'implication des communautés émigrées dans le développement de la Tunisie. **Les émigrés disposent à la fois du droit à la double citoyenneté et du droit de vote en Tunisie**, selon les autorités nationales (2012). Concernant le droit de vote, seul le vote en personne est autorisé, conformément au manuel [Developing a Road Map for Engaging Diasporas in Development \(2012\)](#) (EN) [Développement d'une stratégie pour l'engagement des diasporas dans le développement] publié par l'OIM et [l'Institut des Politiques Migratoires \(MPI\)](#) (EN).

Les communautés émigrées tunisiennes étaient l'un des principaux groupes-cibles du [Programme présidentiel tunisien 2009-2014](#) dans lequel on a pu identifier les quatre objectifs-clés suivants (traduction non-officielle), selon le document R4 ([AR](#), [EN](#), [FR](#)) (voir également R1) :

- 1) « Favoriser les liens sociaux et culturels des Tunisiens résidant à l'étranger avec leur pays d'origine ;
- 2) consolider le cadre institutionnel s'appliquant aux Tunisiens résidant à l'étranger ;
- 3) mettre en place des « Maisons de la Tunisie » pour diffuser l'histoire et la culture tunisiennes, ainsi que les travaux des experts et artistes tunisiens résidant à l'étranger ;
- 4) mettre en œuvre de nouvelles initiatives en vue d'encourager les Tunisiens qualifiés résidant à l'étranger à participer au développement de la Tunisie. »

3.2 Participation des organisations de migrants dans leur pays d'origine

Le projet de [Plateforme de la Diaspora Africaine en Europe pour le développement \(EADPD\)](#) ([EN](#), [FR](#)) mettra en place une **base de données exhaustive des organisations de migrants africains**, qui rassemblera des informations sur les organisations de migrants africains dans les EM de l'UE et en Suisse impliquées dans les questions de migration et de développement, ainsi que sur leurs activités et leurs sources de financement.

De nombreuses associations ont été fondées après la révolution, par exemple les *Assises de l'immigration tunisienne et des tunisien(ne)s de l'étranger*. Cette organisation a publié un [Cahier de doléances](#) (FR), qui a été partiellement accepté par le nouveau gouvernement. Parmi ces doléances : revoir à la baisse des tarifs de voyage pour les Tunisiens de l'étranger pendant les vacances d'été, ou encore faciliter les procédures administratives pour ceux d'entre eux qui entreprennent des projets en Tunisie.

Dans l'ensemble, les relations entre l'État et ses communautés à l'étranger sont devenues plus ouvertes après la révolution. Les autorités nationales (2012) affirment que d'un côté les Tunisiens de l'étranger

manifestent un intérêt certain pour le développement de la Tunisie postrévolutionnaire et que de l'autre les autorités nationales sont ouvertes au dialogue. De plus, la participation des Tunisiens de l'étranger aux élections sera revalorisée.

3.3 Initiatives concernant la vie transnationale des migrants

Concernant la vie transnationale des migrants, les initiatives suivantes ont été introduites par plusieurs agences, institutions et organismes nationaux et internationaux (tableau 3.1).

Tableau 3.1 – Tunisie : Initiatives des institutions nationales et internationales concernant la vie transnationale des migrants			
Agence	Initiative	Coopération	Objectif
Parlement*	Participation des Tunisiens de l'étranger aux élections du Parlement et représentation de ceux-ci au sein du Parlement	n/a	Participation des Tunisiens de l'étranger à la vie politique tunisienne
<u>Office des Tunisiens à l'étranger (OTE)</u> (AR, FR) *	Camps de vacances pour les tunisiens de l'étranger	n/a	Activité culturelle
<u>Ministère de l'éducation</u> (AR, EN, FR), OTE *	Cours d'Arabe pour les Tunisiens de l'étranger	n/a	Activité culturelle
OTE *	Voyages organisés pour la seconde génération de Tunisiens de l'étranger	n/a	Renforcer les liens entre la Tunisie et ses communautés émigrées
<u>OIM</u> (EN, FR) **	Stabiliser les communautés menacées et améliorer la gestion des migrations pour contribuer aux transitions en Égypte, en Tunisie et en Libye	n/a	n/a
<u>ADDCI-Zarzis</u> (FR), <u>Association Féminine Jasmin d'Orient</u> (FR) ***	Information et formation des migrants	Contributeurs : <u>ICMD</u> (EN, FR) Union européenne (UE) (EN, FR)	Informers, conseiller, soutenir et assister les migrants afin d'optimiser l'impact de leurs capacités sur le développement local de leurs villages / villes / régions en Tunisie.
<u>ICMPD</u> (EN)	EU-Tunisia Migration	Partenaire :	Promouvoir une solide base de

	Cooperation Agenda (ETMA) [programme de coopération UE-Tunisie sur les migrations]	Gouvernement tunisien, Contributeur : UE	coopération en matière de migration entre la Tunisie et l'Europe dans le contexte de la restauration de la Tunisie après la révolution. Pour atteindre cet objectif global, on cherchera à encourager l'échange de compétences et de savoir-faire, ainsi qu'à établir un dialogue actif visant à la mise en place d'une coopération technique à court et à long terme.
Dirigée par la <u>Banque Africaine de Développement (BAD)</u> (EN, FR) ****	Fonds Migration et Développement (subventions approuvées pour des projets de développement locaux financés par des transferts de fonds)	Financé par le <u>Ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration</u> (FR) et le <u>Fonds international de développement agricole (FIDA)</u> (EN)	Renforcer les connaissances sur les transferts de fonds, réduire les coûts de transfert tout en optimisant l'usage des ressources transférées, et promouvoir et soutenir les initiatives locales des diasporas en faveur du développement des pays d'origine des migrants.
<p>N.B. : liste non exhaustive. Les initiatives portant sur la vie transnationale des migrants dans les domaines de la culture, de la santé et de l'hygiène ne sont pas traitées dans ce chapitre.</p> <p>Source : * Autorités nationales (2012) ** OIM Tunisie *** <u>Initiative Conjointe de la CE et de l'ONU pour la Migration et le Développement (ICMD)</u> (EN, FR) **** http://reliefweb.int/report/algeria/migration-and-development-fund-donates-%E2%82%AC-14-million-facilite-diaspora-local</p>			

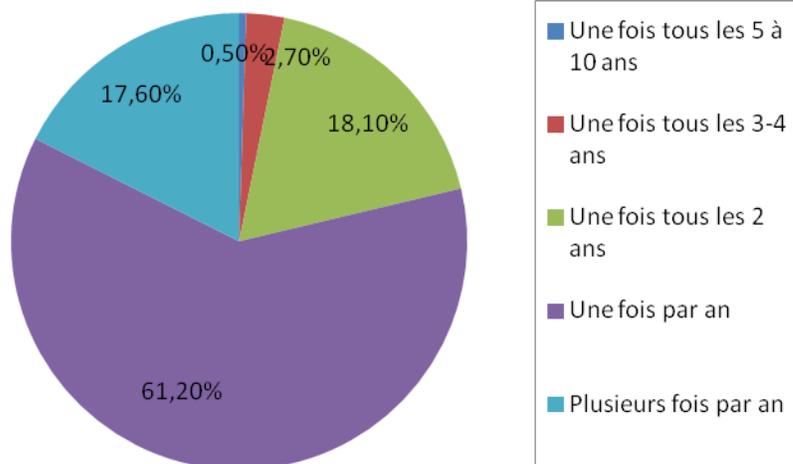
En décembre 2010, le Département des Expatriés arabes la Ligue des États Arabes (AR, EN) a tenu la première Conférence des Expatriés arabes, « une passerelle de communication. » Les documents de la conférence peuvent être téléchargés ici (AR, EN).

3.4 Autres

Indicateurs de liens entre les migrants et leur pays d'origine

Une enquête visant un panel de 1 000 émetteurs de fonds dans les bureaux de poste français (216 émetteurs vers le Maroc, 196 vers l'Algérie, 196 vers la Tunisie, 196 vers la Turquie et 196 vers l'Afrique sub-saharienne) (R5 (EN)) a permis d'obtenir des informations sur la fréquence des voyages des émigrés vers leur pays d'origine. Ces informations offrent des indications sur les liens entre les migrants et leur pays d'origine. La majorité des émigrés tunisiens (61 %) retourneraient en Tunisie une fois par an (voir graphique 3.1).

Graphique 3.1 – Tunisie : Fréquence des voyages dans le pays d'origine, 2007/2008



Source : Enquête 2MO, Centre d'économie de l'Université Paris Nord

4 Transferts financiers et investissements des migrants

4.1 Législation nationale sur les avantages économiques proposés aux migrants

Cadres légaux prévoyant des avantages économiques visant à encourager les Tunisiens de l'étranger à envoyer de ressources financières vers leur pays d'origine, entre autres :

Tableau 4.1 – Tunisie : législation prévoyant des avantages visant à encourager les transferts de ressources financières	
Législation	Description
<u>Décret n° 93-1696 du 16 août 1983</u> (AR , FR)*	L'article 15 bis indique que les personnes physiques de nationalité tunisienne ne résidant pas dans le pays seront légalement considérées comme des citoyens résidents lors des opérations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Achat ou cession de biens immobiliers, droits immobiliers ou entreprises situés en Tunisie • Achat ou cession de valeurs mobilières ou d'actions de sociétés tunisiennes • Signature de contrats de crédit en dinars et ouverture de comptes internes en dinars • Gestion de leurs actifs et entreprises en Tunisie et réalisation de toutes les activités correspondantes, y compris la signature et l'exécution de contrats, l'octroi de prêts hypothécaires, ainsi que la souscription d'hypothèques (résumé du contenu)
<u>Loi n° 92-122 du 19 décembre 1992</u> (AR , FR)** amendement à la <u>loi n° 74-101 du 25 décembre 1974</u> (AR , FR)***	Selon l'article 115, les matériaux et biens (dont un camion) sont exonérés de taxe d'importation s'ils ont été importés par des Tunisiens de l'étranger au moment de leur retour permanent ou temporaire , à la condition que celui-ci ne soit pas suivi d'un séjour inférieur à deux ans et que les matériaux et biens en question soient utilisés pour des projets réalisés en accord avec la loi sur les incitations à l'investissement . De plus, la loi prévoit une suspension de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les biens et matériaux achetés sur le marché local sous certaines conditions détaillées à l'article 115 (résumé du contenu).
<p>N.B. : liste non exhaustive Source : Autorités nationales (2012) *« Décret n°93-1696 du 16 août 1993, modifiant le décret n°77-68 du 27 juillet 1977 fixant les conditions d'application de la loi n° 76-18 du 21 janvier 1976, et portant refonte et codification de la législation des changes et du commerce extérieur régissant les relations entre la Tunisie et les pays étrangers, telle que modifiée par la loi n°93-48 du 3 mai 1993 » ** « Loi n°92-122 du 29 décembre 1992, portant loi de finances pour la gestion 1993 » ** « Loi n°9274 du 29 décembre 1992, portant loi de finances pour la gestion 1975 »</p>	

Le [Code des Incitations aux Investissements](#) ([AR](#), [FR](#)) promulgué par la loi n° 93-120 de 1993 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994 a pour objectif d'encourager les investissements provenant **de l'étranger, notamment des tunisiens de l'étranger** (grâce à des allègements fiscaux, des exonérations de droits de douane sous certaines conditions, etc.) (résumé du contenu).

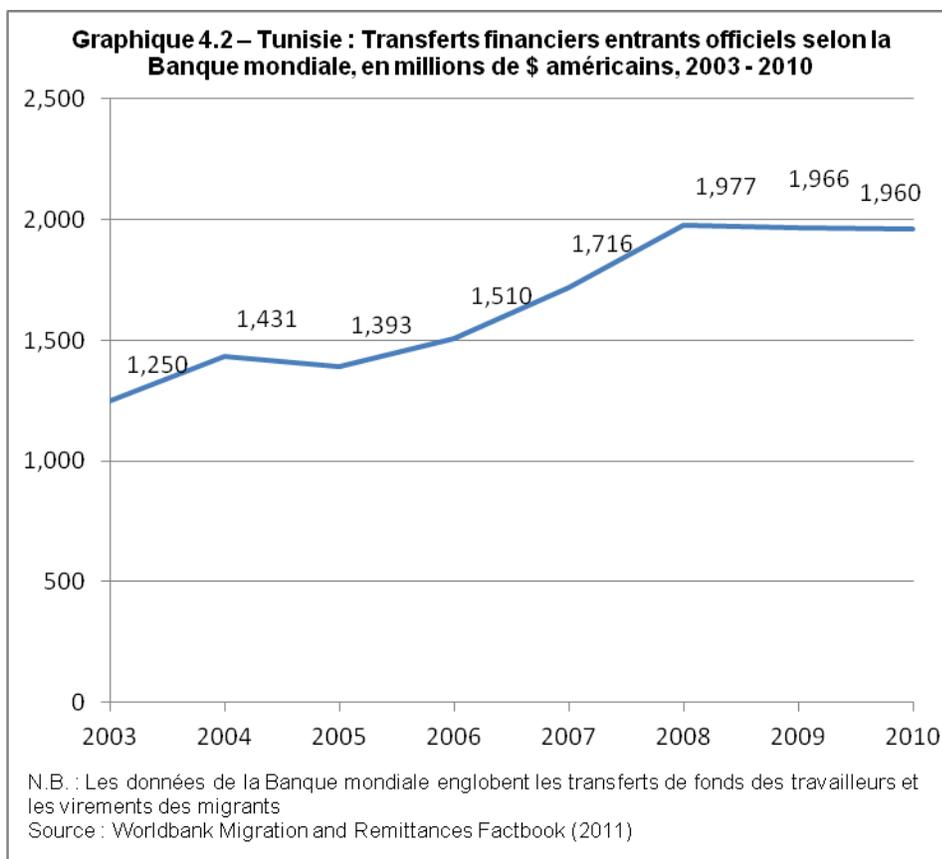
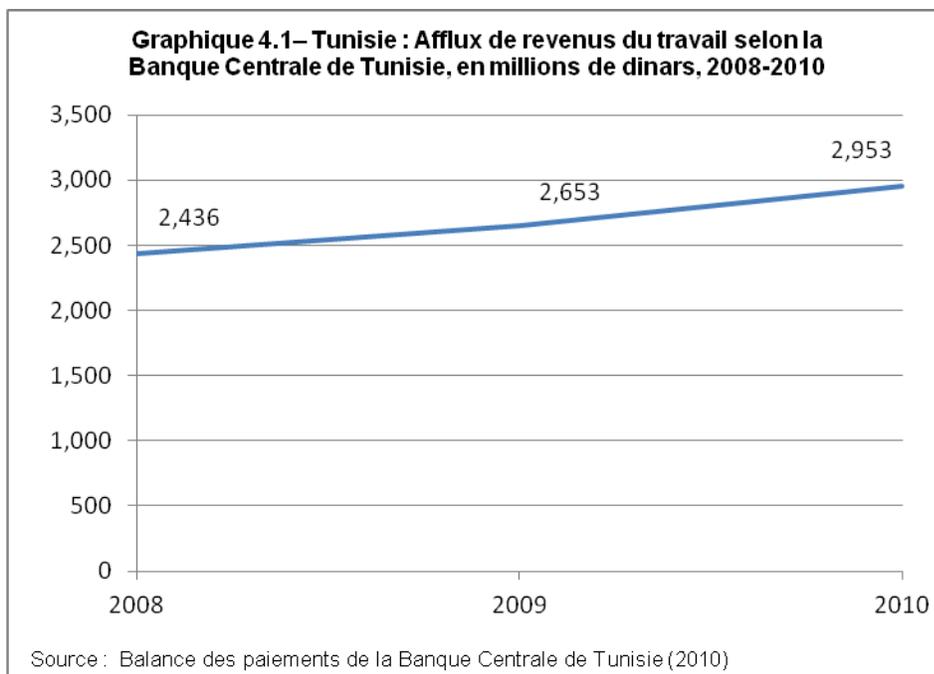
4.2 Transferts de fonds : flux entrants, caractéristiques et impact

N.B. : Le Printemps arabe a affecté les flux de capitaux vers la Tunisie. selon le [Migration and Development Brief 17 \(décembre 2011\)](#) (EN) [Mémoire sur les migrations et le développement n° 17] de la [Banque mondiale](#) ([EN](#), [FR](#)), le retour de nombreux Tunisiens, notamment de Libye, a été à l'origine d'une diminution des transferts de fonds de la Libye vers la Tunisie. Selon cette même source, il est encore trop tôt pour évaluer l'ampleur des conséquences du Printemps arabe. Le déclin du tourisme en Tunisie suite aux événements du Printemps arabe et la diminution des investissements depuis et vers la Libye du fait de cette crise sont également en cause dans le recul de la croissance au cours de l'exercice 2011, selon la publication de la [BAD](#) ([EN](#), [FR](#)), de l'[OCDE](#) ([EN](#), [FR](#)), du [PNUD](#) ([EN](#), [FR](#)) et de la [CEA](#) ([EN](#), [FR](#)) intitulée [African Economic Outlook Tunisia \(2012\)](#) (EN) [Perspective économique en Afrique : la Tunisie]. Ce document cite également la crise économique en Europe comme facteur de diminution des transferts de fonds d'Europe vers la Tunisie.

Pour en savoir plus sur les conséquences économiques de la révolution, veuillez vous reporter au mémoire économique de la [Banque Africaine de Développement \(BAD\)](#) ([EN](#), [FR](#)) intitulé [The Revolution in Tunisia: Economic Challenges and Prospects](#) (EN) [La révolution en Tunisie : perspectives et défis économiques].

4.2.1 Apports financiers par transferts de fonds

Selon les informations de la [Balance des paiements 2010](#) (FR) de la [Banque Centrale de Tunisie](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)), les transferts de fonds (déclarés comme « revenus du travail ») se sont élevés à 2 953 millions de dinars (soit 1 532,2 millions d'euros) en 2010 (graphique 4.1). Ce chiffre concorde tout à fait avec les données présentées dans le [Migration and Remittances Factbook](#) (EN) [Recueil de statistiques sur les migrations et les transferts de fonds] de la [Banque mondiale](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)), lequel évaluait à 1 960 millions de dollars (1 490,95 millions d'euros) les transferts de fonds vers la Tunisie au cours de la même année (graphique 4.2). Selon les autorités nationales, les transferts de fonds ont constamment augmenté au cours des 20 dernières années (2010).



Volume relatif des apports par transferts de fonds

Tableau 4.2 – Tunisie : estimations du volume relatif des apports financiers par transferts de fonds en 2007	
Total des apports (millions de dollars)	1 716
Pourcentage du PIB	5
Pourcentage des subventions du CAD	553,2
Rapport entre transferts de fonds des travailleurs et IED	1,1
Source : <u>Rapport sur le développement humain (2009)</u> (AR , EN , FR) du <u>PNUD</u> (EN , FR)	

Montant / fréquence des apports par transferts de fonds vers la Tunisie

Une enquête ([R2](#) (FR)) a permis d'obtenir des informations sur la fréquence des transferts de fonds en 2011 (tableau 4.3).

Tableau 4.3 – Tunisie : fréquence des transferts de fonds vers la Tunisie en 2011			
Secteur	Fréquence des transferts		
	Paris	7,5 %	22,8 %
Pantin	80,7 %	15,8 %	3,5 %
Marseille	53,5 %	34,9 %	11,6 %
Milan	74,3 %	18,9 %	6,8 %
Palerme	54,9 %	39 %	6,1 %
Hambourg	66,7 %	33,3 %	---
Source : R2 (FR)			

La publication Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest (2010) ([EN](#), [FR](#)) de l'Institut International d'études sociales ([EN](#), [FR](#)) et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ([EN](#), [FR](#)) offre également des informations sur la fréquence des transferts de fonds de l'Espagne vers la Tunisie par les émigrés de sexe masculin (tableau 4.3). Le montant moyen des transferts de fonds de l'Espagne vers la Tunisie en 2007 était de 300 € par personne.

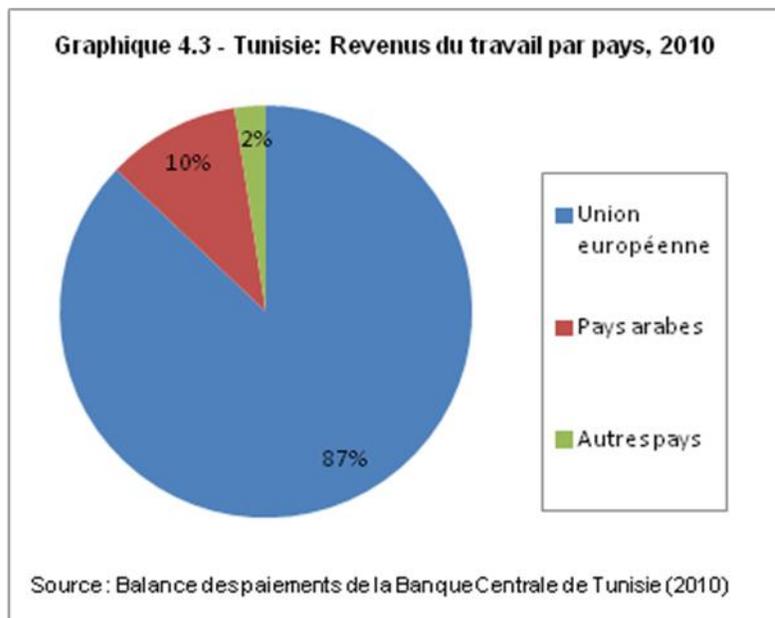
Tableau 4.4 – Tunisie : fréquence des transferts de fonds par les émigrés de sexe masculin d'Espagne vers la Tunisie, 2007 / 2009	
Une fois par semaine	0 %
Au moins une fois par mois	8,7 %
Au moins une fois tous les trois mois	0 %
Au moins une fois tous les quatre mois	16,1 %
Au moins une fois par an	52,1 %
Moins d'une fois par an	0 %
Occasionnellement, lorsque c'est possible ou nécessaire	23,2 %
N.B. : il n'a pas été possible pour l'instant de recueillir de données sur les transferts de fonds effectués par les émigrées de sexe féminin vers la Tunisie.	
Source : Encuesta Nacional de Inmigrantes (ENI) [Enquête nationale sur les immigrés] 2007 ; Instituto Nacional de	

Estadística (INE) [Institut national des statistiques] 2009, cité dans la publication [Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest \(2010\)](#) (EN, FR) de l'Institut International d'études sociales (EN, FR) et de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (EN, FR)

Pour de plus amples informations sur les transferts de fonds, veuillez consulter le [Profil de pays](#) (EN) sur la Tunisie publié sur le portail [RemittancesGateway](#) (EN). La [Brochure RemittancesGateway](#) (EN) offre un aperçu des informations disponibles sur le site.

4.2.2 Principaux pays d'origine des transferts de fonds

Les transferts de fonds vers la Tunisie proviennent principalement des États membres (EM) de l'Union européenne (UE). Au sein de l'UE, le principal pays d'origine de ces transferts en 2010 était la France, tandis que l'Allemagne et l'Italie restaient loin derrière. La Libye était le premier pays d'origine parmi les pays arabes, selon la [Balance des paiements 2010](#) (FR) de la [Banque Centrale de Tunisie](#) (AR, EN, FR).



4.2.3 Caractéristiques des destinataires de transferts financiers

En 2007, 78,6 % des transferts étaient au bénéfice de destinataires résidant dans les régions du littoral (principalement le district de Tunis (29,7 %) et le Centre-est (21,6 %)). Seuls 21,4 % des transferts ont été envoyés à des destinataires des trois autres régions (Nord-ouest, Centre-ouest et Sud-ouest) selon les données de la [Banque mondiale](#) (AR, EN, FR) citées dans le document de travail de l'OIP intitulé [Tunisie: Migration, marché du travail et développement](#) (FR).

À l'heure actuelle, aucune donnée n'est disponible sur le sexe, l'âge, le niveau d'éducation ou le métier / secteur d'activité / la situation professionnelle des destinataires.

4.2.4 Caractéristiques des émetteurs de transferts financiers

Lors d'une enquête, 57,5 % des Tunisiens interrogés (panel : 1 684 Tunisiens inscrits dans les circonscriptions consulaires de Paris, Pantin, Marseille, Milan, Palerme et Hambourg (R2 (FR)) ont indiqué effectuer des transferts de fonds vers la Tunisie. Cependant, le pourcentage d'émetteurs variait selon la ville de destination : le plus grand nombre d'émigrés tunisiens émetteurs des transferts de fonds était basé à Milan (69,7 %). Venaient ensuite Palerme (64,5 %), Marseille (55,2 %), Pantin (54 %), Paris (51,9 %) et Hambourg (39,4 %). La part importante d'émetteurs de fonds parmi les émigrés tunisiens en Italie pourrait s'expliquer du fait que de nombreux Tunisiens ont émigré en Italie sans leurs familles. Ceux-ci auraient donc davantage tendance à envoyer de l'argent à leurs proches restés en Tunisie (R2 (FR)).

Sexe et métier / secteur d'activité / situation professionnelle

À l'heure actuelle, aucune donnée n'est disponible sur le sexe et/ou le métier / secteur d'activité / la situation professionnelle des émetteurs de fonds.

Âge

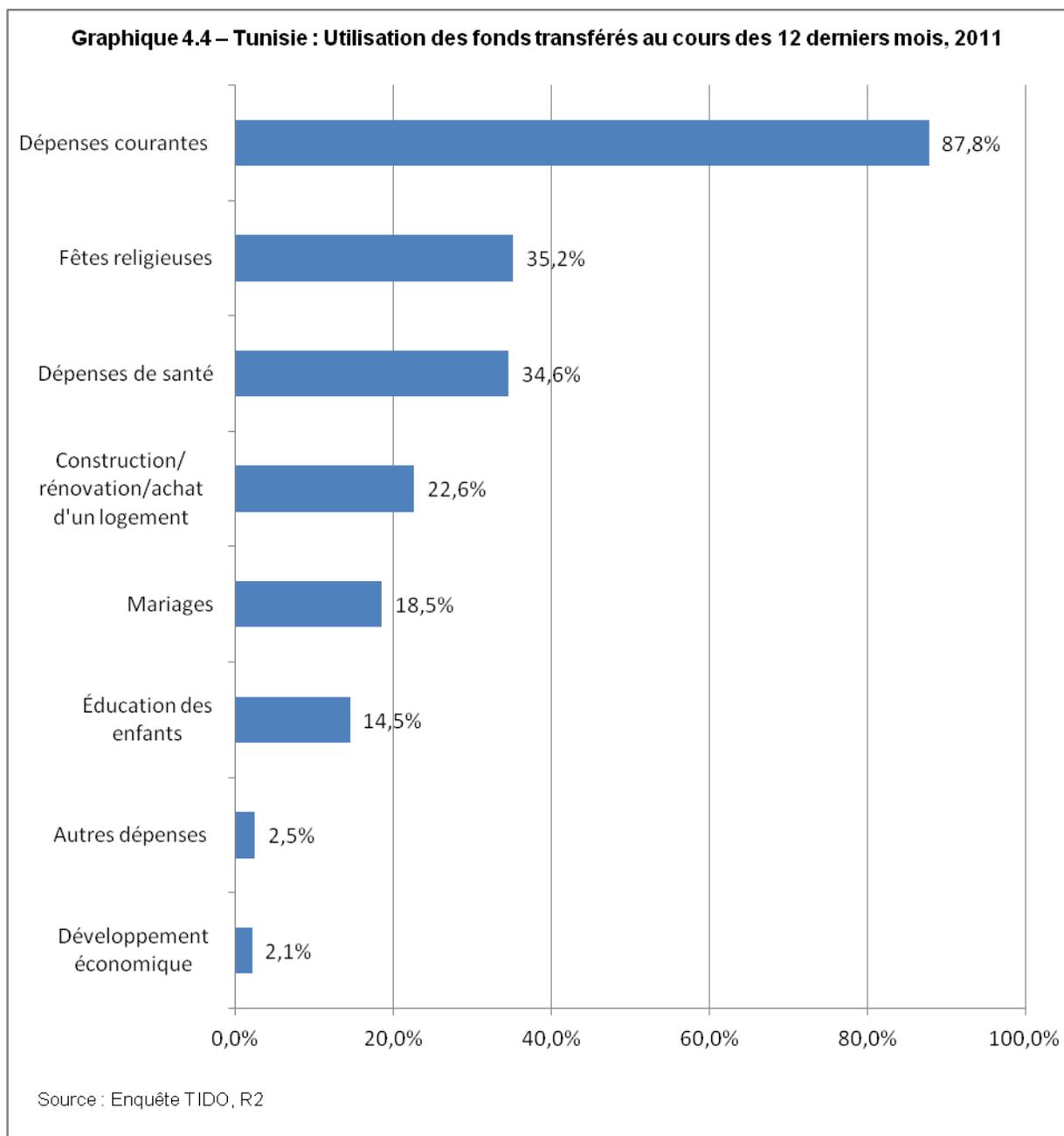
Les émetteurs les moins nombreux appartiennent à la tranche des 25-29 ans (44,7 %) et ils deviennent de plus en plus nombreux avec l'âge. La plupart des émetteurs de fonds sont compris dans la tranche des 40-49 ans (67,5 %) et ce nombre diminue à nouveau au-delà de 60 ans (50 %) (R2 (FR)). Une autre enquête (R5 (EN)) montre cependant que les 65 ans et plus ont tendance à envoyer le double du montant envoyé par les 25-34 ans.

Niveau d'éducation

Selon les données obtenues lors d'entretiens avec des émetteurs de fonds en France (R5 (EN)), les Tunisiens de l'étranger n'ayant bénéficié d'aucun enseignement officiel, ainsi que les titulaires d'une licence ou d'un diplôme de niveau supérieur sont ceux qui envoient le plus d'argent, tandis que ceux qui n'ont qu'un niveau moyen d'éducation en envoient moins.

4.2.5 Utilisation de l'argent transféré

Selon une enquête (R2 (FR)), la plus grande part des fonds transférés a servi à couvrir des dépenses courantes.



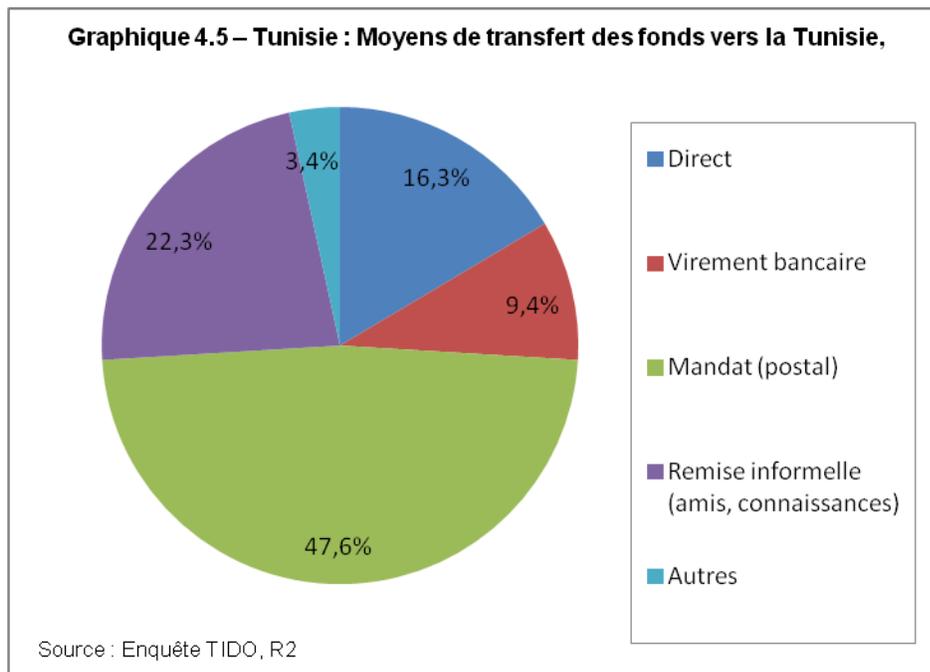
4.2.6 Impact des transferts financiers

À l'heure actuelle, aucune donnée n'a pu être recueillie sur l'impact des transferts financiers.

4.3 Marché des transferts de fonds par les émigrés : voies et coûts

4.3.1 Moyens de transfert des fonds vers la Tunisie

La majorité des transferts se fait par mandat postal. Viennent ensuite l'envoi par l'intermédiaire de proches et le transport des fonds en personne ([R2](#)) (FR).



4.3.2 Marché des transferts financiers

Taux de distribution des transferts entrants par organisme distributeur

62 % des fonds transférés vers la Tunisie sont versés dans les zones rurales. En 2009, selon la publication [Sending Money Home to Africa. Remittances, Markets, Enabling Environments and Prospects \(2009\)](#) (EN) [Envoi d'argent en Afrique - Transferts de fonds, marchés, création d'environnements et de perspectives] du [Fonds international de développement agricole \(FIDA\)](#) (EN), les principaux organismes de distribution de fonds transférés étaient les banques (des enquêtes ont été réalisées dans 19 pays en collaboration avec des IMF appartenant au réseau INAFI ; chaque institution a interrogé 200 clients et 400 personnes vivant dans la zone géographique couverte par les agences de l'IMF) (graphique 4.4). Comme l'indique le document [R3](#) (EN), les émetteurs de fonds tunisiens font généralement confiance au système bancaire tunisien.

Participation des OTF au marché des transferts de fonds

Selon les données recueillies par la [FIDA](#) (EN) en 2009, Western Union et MoneyGram étaient les deux seules organisations de transfert de fonds (OTF) utilisées pour les transferts vers la Tunisie.

Les banques et les bureaux de poste sont les principaux lieux de distribution en Tunisie. Les clauses d'exclusivité établies entre Western Union et ses partenaires locaux empêchent d'autres OTF de s'installer, selon le rapport [Réduire les coûts de transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement : Outils et produits financiers pour le Maghreb et la Zone franc](#) (FR) d'[Épargne Sans Frontière](#) (FR).

4.3.3 Coûts des transferts de fonds vers la Tunisie

Le montant reçu par les destinataires est réduit du fait des coûts de transfert élevés. Les services de comparaison des prix des transferts de fonds suivants permettent donc d'obtenir des informations sur les coûts de transfert pratiqués par les organismes de transferts de fonds (OTF) entre la Tunisie et les pays d'envoi concernés. Pour obtenir les coûts de transfert, veuillez cliquer sur le nom du service puis sélectionner l'OTF concerné et le montant.

Tableau 4.5 – Tunisie : services de comparaison des prix des transferts de fonds				
Service	Établi par	Pays d'envoi observés	Montants enregistrés	Organismes de transfert de fonds (OTF) observés pour les transferts vers la Tunisie
Envoi d'argent (FR)	<ul style="list-style-type: none">• Agence française de développement (FR)• Ministère français de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire (FR) (aujourd'hui Ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales (FR))	France	100 € 300 € 500 € 1 000 €	Attijariwafa bank Europe, Banque Accord, BNP Paribas, Caisse d'Épargne Alsace, Caisse d'Épargne Normandie, Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, Caisse d'Épargne Rhône Alpes, CELDA, Crédit Agricole du Nord Est, Banque Postale, LCL, Moneyglobe, Moneygram International, RationalFX / Xendpay France, Société Générale, Western Union

	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère français de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (FR) • Ministère français des Affaires étrangères et européennes (EN, FR) 			
Geldtransfair (DE)	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) [Coopération technique allemande] (aujourd'hui Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) (EN) [Coopération technique internationale allemande])	Allemagne	Tout montant en euros jusqu'à 12 500 €	VoiceCash, Voxmoney, www.moneybookers.com , mobilcash, HypoVereinsbank, Frankfurter Sparkasse, HypoVereinsbank, Ria Envia, SEB, Sekerbank T.A.S.
Remittances Prices Worldwide (EN)	Banque mondiale (AR, EN, FR)	France	200 \$ 500 \$	Moneybookers, Attijariwafa Bank, Western Union, Flouss, MoneyGram, Ria, Western Union, La Poste via Western Union, Société Générale, La Poste, Crédit Lyonnais, BNP Paribas, Banque Populaire, Caisse D'Épargne de l'Île de France, Crédit Agricole
Send Money Home (EN)	UK Government's Department for International Development (EN) [Département du gouvernement britannique pour le développement international]	Des combinaisons de 91 pays d'envoi et 125 pays de réception sont observés (voir la liste déroulante ici)	Tout montant dans la devise du pays d'envoi	Les OTF observés varient selon la combinaison de pays choisie entre les 91 pays d'envoi et 125 pays de réception et peuvent être sélectionnés ici (EN).

		(EN)		
--	--	------	--	--

N.B. : liste non exhaustive

*Les informations fournies sur ce site sont basées sur une enquête unique réalisée en 2007 et n'ont pas été mises à jour depuis.

De plus, le document de travail de la [Banque mondiale](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)) [What Explains the Cost of Remittances? An Examination Across 119 Country Corridors \(2009\)](#) (EN) [Expliquer le coût des transferts de fonds : observation de 119 corridors entre pays] contient des informations sur le coût des transferts de fonds.

4.4 Transferts financiers collectifs et dons

Aucune information sur les transferts collectifs et les dons n'est disponible pour le moment.

4.5 Investissements et créations d'entreprises par les migrants

4.5.1 Volume des investissements réalisés et entreprises / emplois créés par des citoyens tunisiens de l'étranger en Tunisie

Au total, **1 177 projets ont été mis en place par des Tunisiens de l'étranger** en 2011, pour une valeur totale de **48,3 millions de dinars** (soit 24 656 700 €). Ils ont donné lieu à la création de **2713 emplois** selon les données administratives fournies par les autorités nationales (2012) et recueillies par l'[Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation \(APII\)](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)) et l'[Agence de Promotion des Investissements Agricoles \(APIA\)](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)).

4.5.2 Capacités financières des ressortissants tunisiens à l'étranger

Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle sur les capacités financières des ressortissants tunisiens à l'étranger.

4.5.3 Obligations de la diaspora

Aucune donnée sur les obligations de la diaspora n'est disponible à l'heure actuelle.

4.6 Initiatives liées aux transferts financiers entrants et aux investissements des migrants

Voici une liste non exhaustive des initiatives relatives aux transferts de fonds et aux investissements des migrants introduites par des agences, institutions et organismes nationaux et internationaux (tableau 4.6).

Tableau 4.6 – Tunisie : initiatives des institutions nationales et internationales relatives aux transferts de fonds et investissements des migrants

Agence	Initiative	Coopération	Objectif
<u>Banque Centrale de Tunisie</u> (AR , EN , FR)	Comptes convertibles	n/a	Encourager les transferts de fonds
<u>APII, APIA*</u>	Avantages fiscaux pour la mise en place de projets	n/a	Faciliter la participation des Tunisiens de l'étranger à la vie économique du pays
<u>Centre de promotion des exportations (CEPEX)</u> (AR , EN , FR)*	Subventions à l'exportation	n/a	Promouvoir les produits tunisiens
<u>Banque Centrale de Tunisie</u> (AR , EN , FR)	Publication d'un Guide des modalités d'ouverture des comptes étrangers et des comptes spéciaux en devises ou en dinars convertibles auprès des banques installées en Tunisie	n/a	Fournir aux Tunisiens de l'étranger des informations sur les modalités d'ouverture de comptes étrangers, de comptes spéciaux en devise ou en dinars convertibles auprès des banques installées en Tunisie
Dirigée par la <u>Banque Africaine de Développement</u> (BAD) (EN , FR)	Fonds pour la migration et le développement (EN , FR) (subventions approuvées pour des projets de développement local en Tunisie)	Financée par le <u>Ministère français de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, de l'Immigration et des Collectivités territoriales</u> et le <u>FIDA</u> (EN)	Promouvoir les alliances stratégiques et la création de réseaux, le développement de nouveaux produits financiers, l'utilisation productive des fonds et le renforcement de capacités aux niveaux associatif et institutionnel
<u>PNUD en Tunisie</u> (FR) **	<u>Initiative conjointe Commission européenne-Nations Unies pour le développement et la migration en Tunisie</u> (EN) 2008-2011	<u>Équipe des Nations unies en Tunisie, Délégation de l'UE en Tunisie</u> (FR) et <u>Gouvernement</u>	Soutenir la contribution des petits acteurs pour établir un lien entre migration et développement dans 16 pays d'origine sélectionnés Domaines prioritaires : (i) transferts de fonds par les émigrés, (ii) communautés émigrées, (iii) capacités des émigrés et (iv) droits des émigrés

		<u>tunisien</u>	
<u>Banque mondiale</u> (AR , EN , FR)	Institut africain des fonds (AIR) (EN) 2010 - 2011	Organisation internationale pour les migrations, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement	Faciliter les démarches menant à la création de l'institut et renforcer les capacités des États-membres de l'UA, des émetteurs de fonds et des autres intervenants afin de développer et mettre en place des stratégies concrètes et des moyens d'action pour utiliser les envois de fonds comme outil de développement et réduire la pauvreté.
<p>N.B. : liste non exhaustive</p> <p>Source : * Autorités nationales (2012) ** Rapport final (2010) (AR, EN, FR) du projet conjoint de l'ICPMD et l'OIM Lier les communautés d'émigrants pour plus de développement - Inventaire des capacités et pratiques institutionnelles</p>			

5 Migrations dites « de retour »

5.1 Programmes nationaux / législation portant sur les migrations de « retour »

Tableau 5.1 – Tunisie : législation prévoyant des avantages pour les migrants de « retour »	
Législation	Description
<u>Décret n° 95-197 du 23 janvier 1995, fixant les avantages fiscaux au profit des tunisiens résidents à l'étranger et les conditions de leur octroi (AR, FR)*</u>	<p>L'article 1 stipule que les Tunisiens résidant à l'étranger peuvent bénéficier de la franchise des droits et taxes dus à l'importation de leurs effets personnels à l'occasion d'un retour provisoire en Tunisie.</p> <p>L'article 2 stipule que sous réserve des dispositions prévues à l'article 7 du décret, les Tunisiens résidant à l'étranger peuvent bénéficier une seule fois non renouvelable des avantages fiscaux dans le cadre du retour définitif sous certaines conditions (résumé du contenu).</p> <p>De plus, les articles 3 à 11 contiennent des dispositions concernant l'importation de véhicules motorisés par les Tunisiens résidant à l'étranger.</p>
<u>Loi n° 92-122 du 19 décembre 1992 (AR, FR)** amendement à la loi n° 74-101 du 25 décembre 1974 (AR, FR)***</u>	Se reporter au tableau 4.1 (chapitre 4)
<p>N.B. : liste non exhaustive Source : Autorités nationales (2012) * Décret 95 – 197 du 23 janvier 1995, fixant les avantages fiscaux au profit des tunisiens résidents à l'étranger et les conditions de leur octroi ** « Loi n°92-122 du 29 décembre 1992, portant loi de finances pour la gestion 1993 » *** « Loi n°9274 du 29 décembre 1992, portant loi de finances pour la gestion 1975 »</p>	

5.2 Mouvements migratoires de « retour »

Seul un petit nombre de Tunisiens émigrés retournent définitivement dans leur pays et la plupart le font au moment de leur retraite (R1). 65 % des émigrés tunisiens interrogés dans le cadre d'une enquête en 2011 (panel : 1 684 Tunisiens inscrits dans les circonscriptions consulaires de Paris, Pantin, Marseille, Milan, Palerme et Hambourg) ont exprimé leur intention de retourner dans leur pays. 72 % d'entre eux ont déclaré qu'ils souhaitaient retourner dans leur région d'origine et 50 % qu'ils désiraient rentrer avant de prendre leur retraite (R2 (FR)). La volonté de retour était cependant moins importante chez les femmes (51 %) que chez les hommes (69 %).

Cette enquête a également montré que les Tunisiens résidant à l'étranger et possédant uniquement la nationalité tunisienne (et non celle de leur pays d'accueil), de même que les Tunisiens ayant

uniquement investi en Tunisie et non à l'étranger, avaient plus fermement l'intention de retourner dans leur pays. Les émigrés Tunisiens de seconde ou troisième génération, les plus qualifiés et ceux qui ont des enfants sont cependant moins enclins à revenir en Tunisie. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter au document [R2](#) (FR).

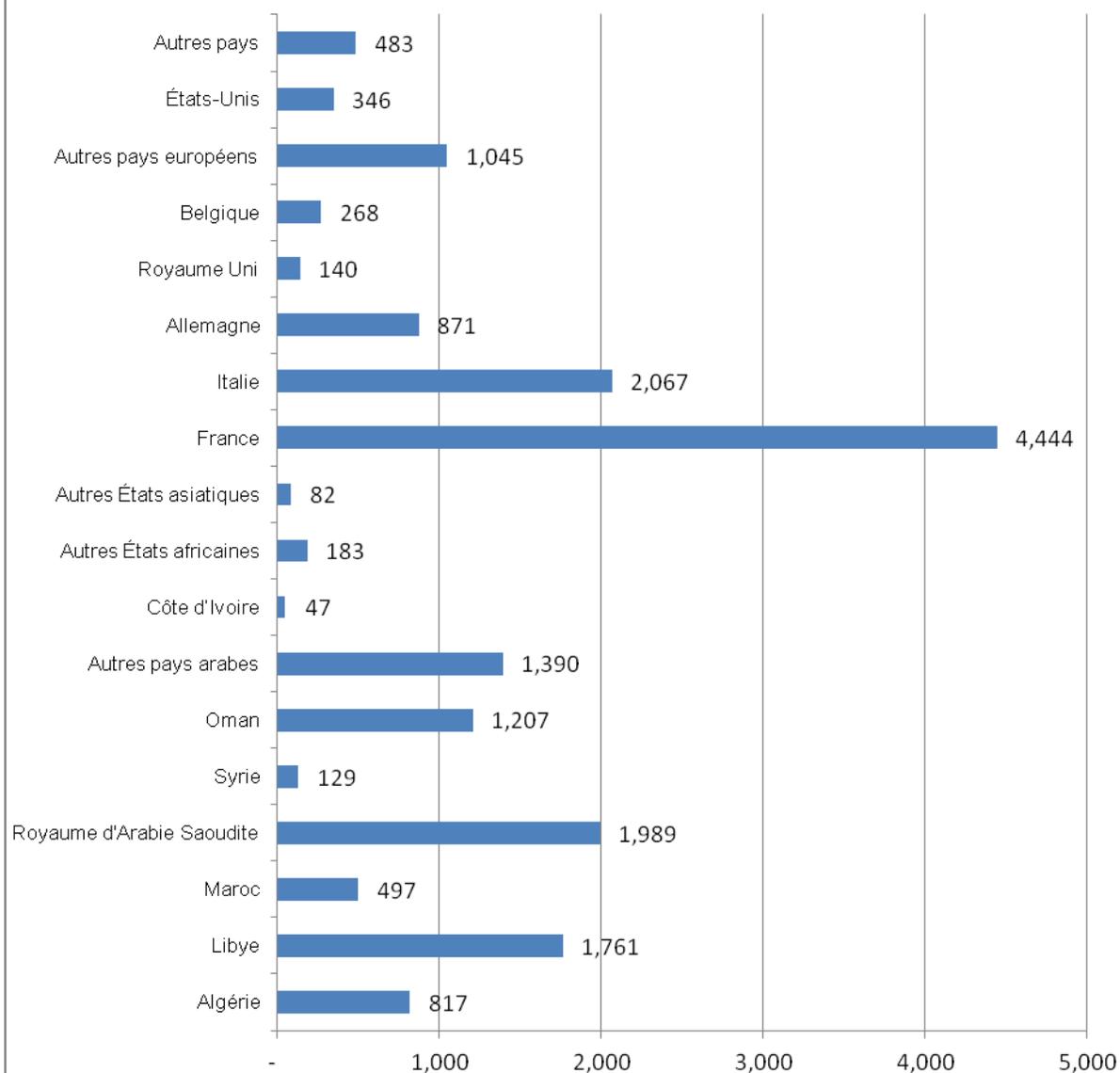
Un flux important de migrations de « retour » a été constaté à la fois pendant et après le Printemps arabe : des Tunisiens sont revenus de Libye pendant le conflit libyen et une partie de l'opposition au régime de Ben Ali établie dans des pays européens est également revenue en Tunisie, selon le document [R5](#). Ce second flux était cependant plus significatif en termes de qualité que de quantité.

Les données de recensement fournies dans le document [R3](#) (AR) offrent des informations sur les migrations de retour décrites ci-dessous.

5.2.1 Principaux pays d'origine des migrants de « retour »

Le graphique 5.1 établi à partir des données de recensement fournies dans le document [R3](#) (AR) montre que la part la plus importante des migrants de « retour » provenait de France (4 444), pays suivi par l'Italie (2 067) et le Royaume d'Arabie Saoudite (1 989).

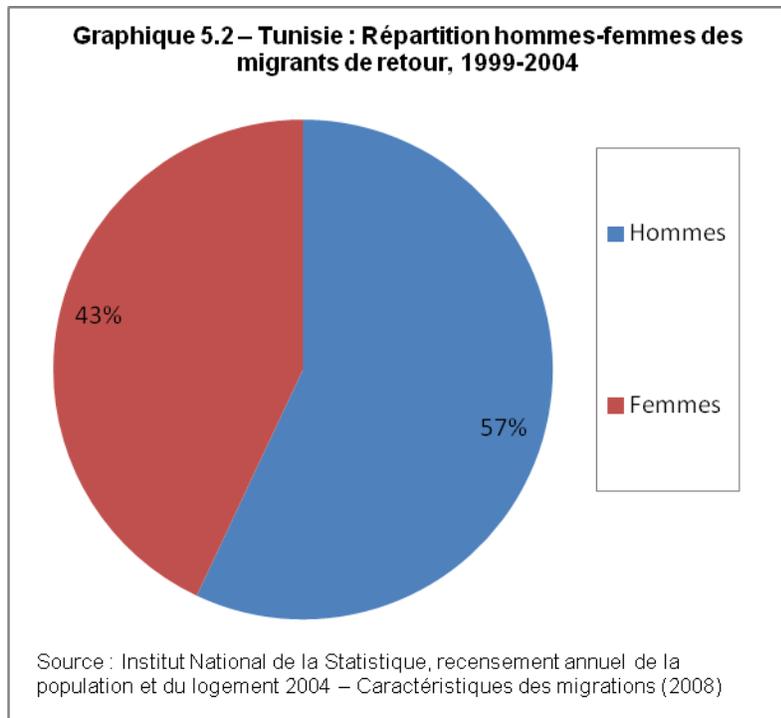
Graphique 5.1 – Tunisie : Pays d'origine des migrants de retour en Tunisie, 1999-2004



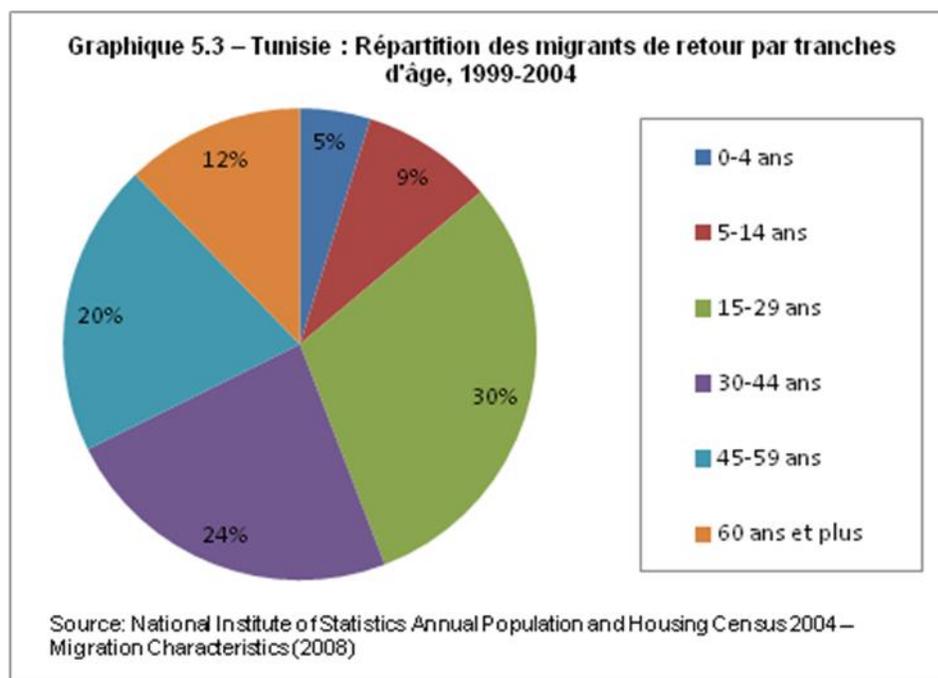
Source : Institut National de la Statistique, recensement annuel de la population et du logement 2004 – Caractéristiques

5.2.2 Caractéristiques des migrants de « retour » en Tunisie

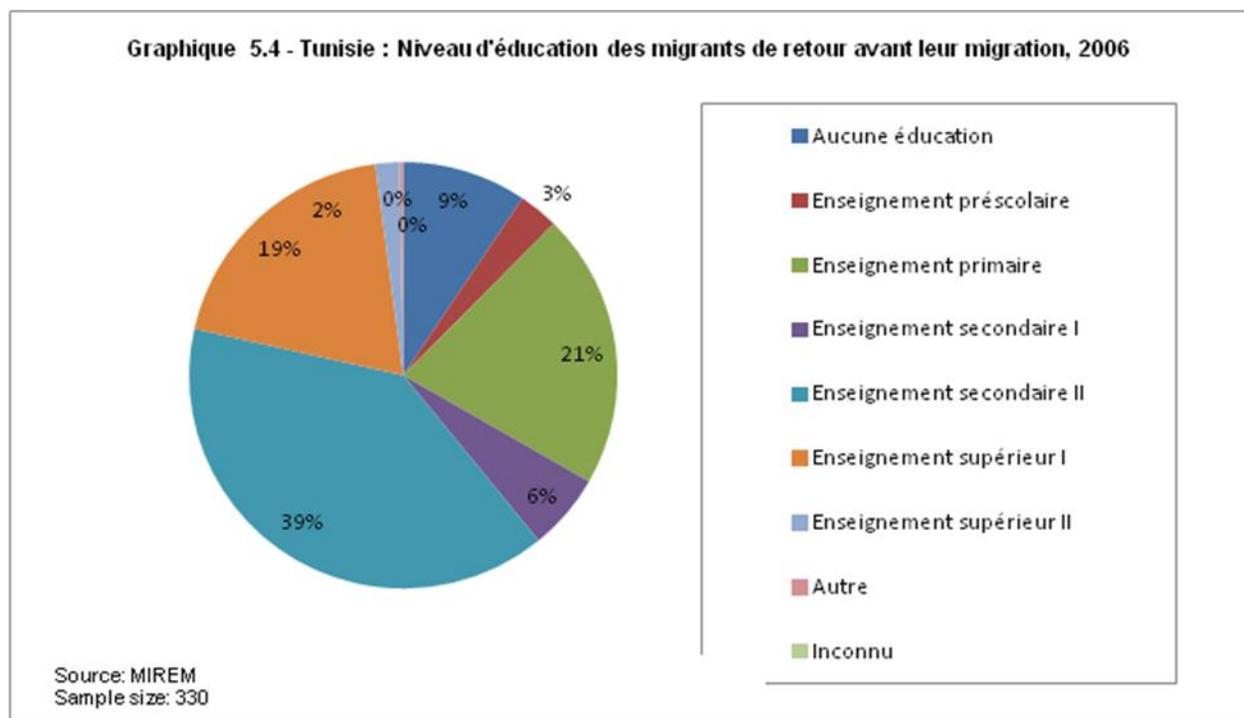
Sexe



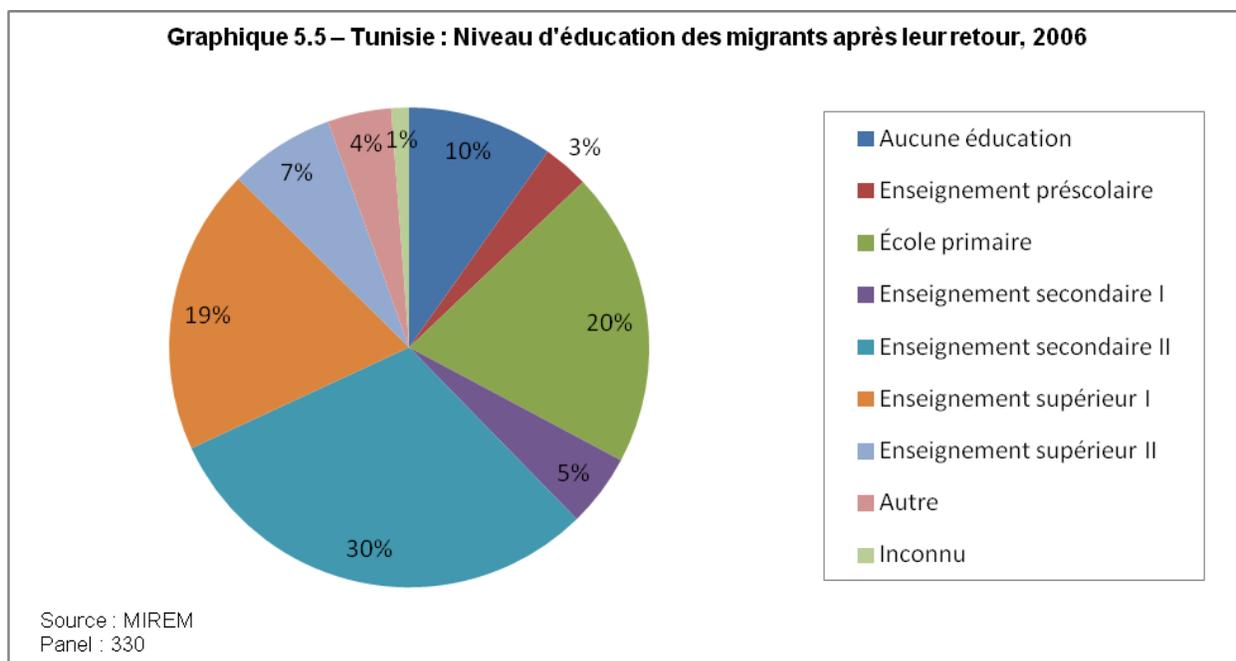
Âge



Niveau d'éducation



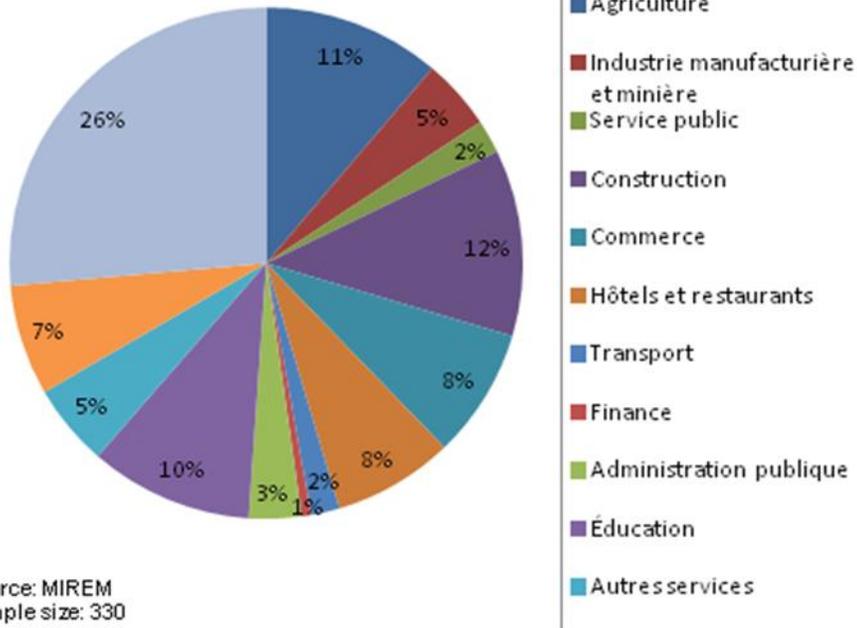
Les données sur le niveau d'éducation des « migrants de retour » avant leur émigration (graphique 5.4) et après leur « retour » (graphique 5.5.) proviennent du rapport [Return Migration and Small Enterprise Development in the Maghreb \(2008\)](#) (EN) [Migration de retour et développement des petites entreprises au Maghreb], publié dans le cadre du projet « Migration de Retour au Maghreb » (MIREM) (EN, FR) réalisé entre 2005 et 2008 (enquête menée sur un panel de 330 migrants de retour, projet coordonné par l'[Institut universitaire européen](#) (EN) et cofinancé par l'[Union européenne](#) (EN, FR)).



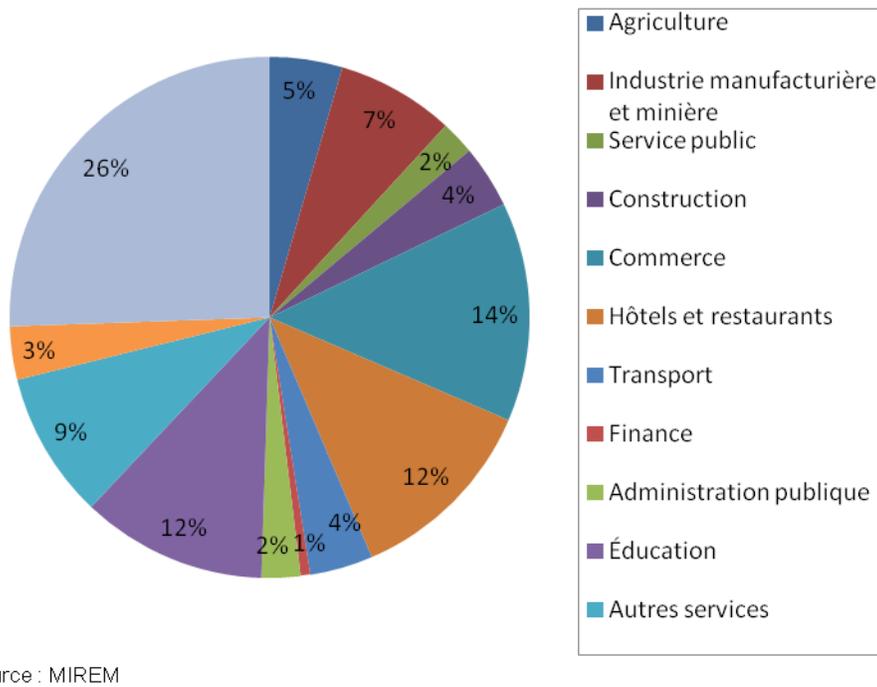
Métier / secteur d'activité / situation professionnelle

Le rapport [Return Migration and Small Enterprise Development in the Maghreb \(2008\)](#) (EN) [Migration de retour et développement des petites entreprises au Maghreb] fournit des informations sur le secteur d'activité des « migrants de retour » avant leur émigration (graphique 5.6) et après leur « retour » (graphique 5.7). Dans les deux cas, le pourcentage le plus important n'était pas sur le marché du travail.

Graphique 5.6 - Tunisie : Secteur d'activité des migrants de retour avant leur migration, 2006



Graphique 5.7 – Tunisie : Secteur d'activité des migrants après leur retour, 2006



5.3 Impact des migrations de « retour »

41 % des migrants de « retour » tunisiens étaient des investisseurs, selon le rapport du MIREM [Return Migration and Small Enterprise Development in the Maghreb \(2008\)](#) (EN) [Migration de retour et développement des petites entreprises au Maghreb]. Pour plus d'informations sur les comportements d'investissement des migrants de « retour », veuillez vous reporter à ce [rapport](#) (EN). Aucune donnée supplémentaire sur l'impact des migrations de « retour » n'est disponible pour le moment.

Des informations supplémentaires sur les migrations de « retour » obtenues dans le cadre de cette publication sont disponibles dans les publications suivantes.

- [La migration de retour en Tunisie: Aspects juridiques \(2008\)](#) (FR)
- [La migration de retour en Tunisie \(2007\)](#) (FR)
- [La Migration de retour en Tunisie: Informations statistiques \(2006\)](#) (FR)
- [Return Migrants to Maghreb Countries: Reintegration and Development Challenges \(2008\)](#) (EN) [Migrants de retour dans les pays du Maghreb : défis de réintégration et de développement]
- [Return Migration and Small Enterprise Development in the Maghreb \(2008\)](#) (EN) [Migration de retour et développement des petites entreprises au Maghreb]
- [Who Benefits Most from Migration? An Empirical Analysis Using Data on Return Migrants in the Maghreb \(2008\)](#) (EN) [À qui profitent le plus les migrations ? Une analyse empirique d'après des données sur les migrants de retour au Maghreb].

5.4 Initiatives nationales sur les migrations de « retour »

Selon les autorités tunisiennes, l'Office des Tunisiens à l'étranger ([AR](#), [FR](#)) a offert son soutien à des migrants de « retour » temporaire ou définitif pour la mise en place de projets commerciaux en Tunisie (2010). Il a de plus établi des [bureaux d'accueil temporaires et permanents](#) (FR) dans les principaux aéroports, ports maritimes et postes frontière de Tunisie ([R4](#)).

L'[Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant \(ANETI\)](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)) soutient les migrants de retour, en leur proposant entre autres des formations et des conseils en matière de projets d'entreprise, sur la base d'un accord entre l'[ANETI](#) et l'[OFII](#) ([EN](#), [FR](#)), selon les autorités nationales (2012). 16 projets ont été mis en place et 21 sont en cours de préparation.

De plus, les initiatives suivantes concernant les migrations de « retour » ont été présentées par des agences, institutions et organismes nationaux et internationaux (tableau 5.2).

Tableau 5.2 – Tunisie : initiatives des institutions nationales et internationales portant sur les migrations de « retour »

Agence	Initiative	Coopération	Objectif
Douanes*	Avantages douaniers et fiscaux pour les migrants de « retour »	n/a	Faciliter la réinsertion économique
Douanes*	Le droit pour les migrants de « retour » d'importer les équipements nécessaires à leurs projets	n/a	Faciliter le développement de projets
Centre for International Migration and Development (EN) [Centre international des migrations et du développement] (opération commune du GIZ (EN) et de l' Agence fédérale allemande pour l'emploi (EN))	Programme des experts rapatriés (EN)	n/a	Apporter une aide aux experts tunisiens (notamment ingénieurs et informaticiens) de retour en Tunisie après des études, une formation ou un emploi en Allemagne
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (AR , EN , FR)	Renforcer la protection et améliorer les conditions de vie de migrants internationaux de retour ou en transit et des plus démunis en Afrique du Nord (EN)	Contributeur : Union européenne (UE)	Renforcer la protection et améliorer les conditions de vie des migrants (de « retour ») au Maroc, en Algérie, en Tunisie et en Libye.
L'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) (EN , FR)	Financement de micro-projets pour les émigrés désirant revenir en Tunisie.	n/a	n/a
CRESM – Centro di Ricerca Economica e Sociale per il Meridione [Centre italien de recherche économique et sociale pour le Sud], Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP) (FR) **	Action pour la Valorisation de l'Expérience et des Ressources des Tunisiens Expatriés	Contributeur : Initiative Conjointe de la CE et de l'ONU pour la Migration et le Développement (ICMD) (EN , FR), UE	Soutenir les Tunisiens émigrés en Sicile qui décident de retourner en Tunisie et / ou d'y investir dans l'agriculture ou la pêche.
N.B. : liste non exhaustive. Sources : * autorités nationales (2012)** Initiative conjointe de la CE et de l'ONU pour la Migration et le Développement (ICMD) (EN , FR)			

6 Migration et Développement : acteurs, programmes et cadres de coopération

6.1 Liens entre migration et développement au sein des programmes nationaux

Le Programme présidentiel 2009 – 2014 a pour objectif de favoriser la contribution des communautés tunisiennes émigrées au développement de la Tunisie, selon le document R5.

Le plan de développement Economic and Social Development in Tunisia 2010 – 2014 (EN) [Développement économique et social en Tunisie 2010 – 2014] n'offre aucune stratégie spécifique pour tirer parti du potentiel des émigrés pour le développement.

6.2 Accords bilatéraux et autres cadres de coopération sur le sujet

L'Accord euro-méditerranéen établissant une association entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part ([EN](#), [FR](#)) contient des propositions portant sur les migrations dans les articles 69 (Chapitre II - Dialogue dans le domaine social) et 71 (Chapitre III - Actions de coopération en matière sociale).

Accords bilatéraux sur le sujet

Tableau 6.1 – Tunisie : accords bilatéraux sur les migrations de main-d'œuvre, la sécurité sociale et le co-développement		
Partenariats migratoires	Accords sur les migrations de main-d'œuvre	Accords sur la sécurité sociale
<ul style="list-style-type: none"> • Autriche • Belgique • France • Allemagne • Irak • Italie • Jordanie • Libye • Pays-Bas • Oman • Qatar • Suisse • Émirats arabes unis 	<ul style="list-style-type: none"> • Autriche • Belgique • France • Allemagne • Irak • Italie • Jordanie • Libye • Pays-Bas • Oman • Qatar • Émirats arabes unis • Suisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Algérie • Autriche • Belgique • Égypte • France • Allemagne • Italie • Libye • Luxembourg • Maroc • Pays-Bas • Espagne • Turquie
N.B. : liste non exhaustive Source : autorités nationales (2012)		

Zones de libre circulation

Selon les autorités nationales (2012), la Tunisie ne fait partie d'aucune zone de libre circulation.

Coopération pour le développement

Comme l'indique la [Base de données de statistiques de l'OCDE sur l'Aide Publique au Développement](#) (EN), les membres du Comité d'Aide au Développement et les organisations multilatérales cités ci-dessous ont fourni une Aide Publique au Développement (APD) à la Tunisie en 2010 (tableau 6.2).

Le site internet [Aidflows](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)) permet de visualiser les flux de subventions vers la Tunisie, ainsi que divers indicateurs clés de développement et objectifs du millénaire pour le développement.

Tableau 6.2 – Tunisie : Aide Publique au Développement (APD) fournie par les membres du Comité d'Aide au Développement (CAD) et autres organisations multilatérales

Membres du CAD	APD en millions
France	218,439245 \$ (166,1640385 €)
Espagne	142,823206 \$ (108,6438506 €)
Allemagne	107,156927 \$ (81,51295223 €)
Japon	73,988641 \$ (56,28224631 €)
Italie	10,224221 \$ (7,777438765 €)
Corée	5,305272 \$ (4,035654952 €)
Royaume-Uni	2,522407 \$ (1,918763883 €)
Belgique	1,697421 \$ (1,291207211 €)
Autriche	1,143307 \$ (0,869699528 €)
États-Unis	0,792809 \$ (0,603080024 €)
Finlande	0,338858 \$ (0,2577651 €)
Suisse	0,213514 \$ (0,162417465 €)
Grèce	0,208344 \$ (0,15848471 €)
Canada	0,109067 \$ (0,082965921 €)
Pays-Bas	0,099324 \$ (0,075554541 €)
Portugal	0,033353 \$ (0,025371216 €)
Organisations multilatérales	APD en millions
Fonds arabe (AFESD)	129,145 \$ (98,23900806 €)
Institutions de l'UE	104,544 \$ (79,5253309 €)
Fonds mondial	10,361 \$ (7,881484862 €)
FEM	6,972 \$ (5,303514377 €)
PNUD	0,924 \$ (0,702875399 €)
UNICEF	0,766 \$ (0,582686749 €)
FNUAP	0,504 \$ (0,383386581 €)
ONUSIDA	0,001 \$ (0,000760688 €)

Source : [Base de données de statistiques de l'OCDE sur les aides au développement](#) (EN, FR) consultée le 11 octobre 2012

N.B. : conversion selon les [taux de change de la commission européenne](#) (EN, FR) en décembre de l'année d'obtention des données.

Liste non exhaustive

Orient et en Méditerranée (MIMT Map)

Le portail de l'Union européenne ([EN](#), [FR](#)) Coopération décentralisée - les autorités locales : des acteurs en faveur du développement ([EN](#), [FR](#)) permet d'obtenir une vue d'ensemble des projets de coopération en cours en Tunisie.

De plus, l'Initiative Conjointe de la CE et de l'ONU pour la Migration et le Développement (ICMD) ([EN](#), [FR](#)) met en place un « exercice de cartographie » des initiatives locales pour les migrations et le développement ([EN](#)). Elle propose également un cours gratuit en ligne pour réussir votre projet de M&D ([EN](#), [FR](#)) qui couvre toutes les phases de la gestion du cycle des projets, de la programmation à l'évaluation, tout en fournissant des conseils basés sur des projets précédents de l'ICMD.

Concernant les relations UE-Tunisie, un cadre de coopération a été défini dans le Document de stratégies nationales 2007-2013 et le Programme indicatif national 2007-2010 ([EN](#)). Des informations sur les relations entre l'UE et les pays méditerranéens d'une part et le Moyen-Orient d'autre part sont disponibles sur le site du Service Européen pour l'Action Extérieure (SEAE) ([EN](#), [FR](#)). Des informations supplémentaires sur les relations sous-régionales et bilatérales avec l'Afrique sont disponibles [ici](#) ([EN](#)).

6.3 Description des principaux acteurs nationaux du développement et des migrations

Les acteurs nationaux suivants agissent dans différents domaines relatifs aux migrations et au développement en Tunisie (tableau 6.3).

Tableau 6.3 – Tunisie : acteurs nationaux actifs dans les domaines des migrations et du développement	
Ministère	Participation aux migrations et au développement
<u>Ministère des affaires étrangères</u> (AR , EN , FR)	Le ministère est chargé des relations diplomatiques et consulaires avec les pays de destination des émigrés, ainsi que de la négociation des accords bilatéraux et internationaux relatifs aux migrations. Il joue un rôle clé dans le renforcement des liens avec les communautés tunisiennes de l'étranger. Ce rôle ne se limite pas à celui des attachés sociaux*. Certaines représentations diplomatiques organisent des séminaires d'information sur les opportunités d'investissement avec l'aide de l'Agence de promotion de l'investissement étranger (FIPA) (AR , EN , FR)**
<u>Ministère des affaires sociales</u> (AR , FR)	Ce ministère est en place depuis octobre 2011 et ses principales fonctions sont l'élaboration d'une politique migratoire et la coordination des efforts des institutions et des administrations concernant les migrations*.
<u>Ministère des affaires sociales</u> (AR , FR) - <u>Office des Tunisiens à l'étranger (OTE)</u> (AR , FR)	L'OTE s'organise autour d'un réseau de fonctionnaires (attachés sociaux) affectés à différentes régions du pays et aux principaux pays de destination des émigrants tunisiens. Au niveau régional, l'OTE est représenté dans presque tous les gouvernorats (à

	l'exception de Sidi Bouzid et Siliana) et soutient les familles des émigrés en l'absence des chefs de famille. L'Office doit être restructuré dans le cadre d'une réforme institutionnelle suite à la révolution.*
<u>Ministère de l'investissement et de la coopération internationale – Agence de promotion de l'investissement étranger (FIPA)</u> (AR, EN, FR)	Le ministère dirige la politique de promotion des investissements étrangers en Tunisie, notamment à travers la FIPA. La FIPA gère 7 bureaux à l'étranger.
<u>Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)</u> (AR, EN, FR)	L'ATCT est impliquée dans le placement et la circulation des techniciens tunisiens à l'étranger, notamment dans les pays du Golfe. Elle est chargée de la protection sociale des migrants de travail par l'intermédiaire de missions diplomatiques*.
<u>Agence de migration et développement</u>	Cette agence doit être créée dans le cadre d'une réforme institutionnelle suite à la révolution.*
<u>Observatoire national des migrations</u>	L'Observatoire doit être créé dans le cadre d'une réforme institutionnelle suite à la révolution (décret en cours d'examen). Il dispensera des connaissances dans le domaine des migrations et centralisera les données sur le sujet, tout en collaborant avec les instituts de recherche et de statistiques à la fois en Tunisie et dans les pays de destination des émigrants tunisiens.
<u>Ministère du développement régional et de la planification</u> (AR, EN, FR)	Ce ministère dispose d'une direction générale dans chaque gouvernorat de Tunisie*.
<u>Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche</u> (EN) - <u>Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)</u> (AR, EN)	Agence gouvernementale pour la promotion des investissements dans le secteur agricole qui propose son soutien aux investisseurs de ce secteur (notamment tunisiens de l'étranger)*.
<u>Ministère de l'Industrie - Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII)</u> (AR, EN, FR)	Agence gouvernementale pour la promotion des investissements dans le secteur industriel qui propose son soutien aux investisseurs de ce secteur (notamment tunisiens de l'étranger)*.
<u>Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi</u> (AR, EN, FR) – <u>Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)</u> (AR, EN, FR)	L'ANETI est chargée de l'accueil des migrants revenant en Tunisie, volontairement ou non. Les migrants de « retour » qui décident de mettre en place un projet reçoivent une aide à la planification, des formations professionnelles, ainsi que des subventions de faible importance*.
<u>Ministère de l'éducation</u> (AR, EN, FR)	Ce ministère est chargé de l'organisation des déplacements et de la formation des étudiants tunisiens à l'étranger et des étudiants étrangers en Tunisie (dans les établissements publics).
<u>Secrétariat d'État à la Migration et aux Tunisiens de l'étranger</u>	Il élabore actuellement une nouvelle stratégie nationale sur les migrations qui englobera les dimensions législatives, politiques et institutionnelles de ces dernières*.

N.B. : liste non exhaustive

Source : * R5

** GTZ [Tunisia's Diaspora Policies — Supporting Integration in Host Countries and Mobilizing Resources for Home Country Development \(2010\)](#) (EN) [Les politiques de la diaspora tunisienne — Soutenir l'intégration dans les pays d'accueil et mobiliser les ressources pour le développement du pays d'origine]

De plus, le [Ministère de la Culture](#) ([AR](#), [FR](#)) met en place des activités culturelles pour les communautés tunisiennes de l'étranger et le [Ministère des Affaires Religieuses](#) soutient l'identité religieuse des Tunisiens de l'étranger.

Le gouvernement examine actuellement une possible relance du [Conseil des Tunisiens de l'étranger](#) s'appuyant sur un nouveau procédé de consultation et sur la participation des communautés tunisiennes de l'étranger (R1). Le 9 juillet 2012, le [Ministère des affaires sociales](#), le [Secrétariat d'État à la Migration et aux Tunisiens de l'étranger](#), l'[Office des Tunisiens de l'étranger](#) et des représentants de 300 associations de Tunisiens de l'étranger, d'associations locales et de groupes d'investisseurs ont commencé à travailler à la formation du futur [Conseil supérieur de l'émigration](#).

La plupart des institutions mentionnée ci-dessus sont actuellement réformées suite à la révolution.

Parmi les organismes nationaux et internationaux actifs dans des secteurs liés aux migrations et au développement, on trouve :

- [L'OIM en Tunisie](#) (EN)
- Le [PNUD en Tunisie](#) (FR)
- La [Délégation de l'UE en Tunisie](#) (FR)
- L'[Office tunisien de la Banque Africaine de Développement](#) ([EN](#), [FR](#))
- La [Banque mondiale en Tunisie](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#))
- Le [Bureau de pays de l'OIT pour l'Algérie \(couvre l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie\)](#) (FR)

Le Tableau 6.4 répertorie différentes chambres de commerce conjointes.

Tableau 6.4 – Tunisie : exemples de Chambres de commerce conjointes

- La Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'Industrie (CFTCI)
- La Chambre Tuniso-Italienne de Commerce et d'Industrie (CTICI)
- La Chambre Tuniso-Américaine de Commerce (TACC)
- La Chambre Tuniso-Allemande de Commerce et d'Industrie (CTAIC)
- La Chambre Tuniso-Britannique de Commerce et d'Industrie (CTBCI)
- La Chambre Tuniso-Néerlandaise de Commerce et d'Industrie (CTNCI)
- La Chambre Tuniso-Belge de Commerce et d'Industrie (CCTBL)

N.B. : liste non exhaustive

Source : [Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#))

7 Sources

7.1 Liste des références

Tableau 7.1 – Tunisie : Liste des références

Référence*	Source	Méthode de collecte des données / méthodologie**	Fréquence	Accès
n/a	Autorités nationales (2012)	Réponse à un questionnaire envoyé par les autorités nationales	Ponctuel	n/a
<u>R1</u>	Données recueillies par les experts de l'ICMPD lors de leurs missions d'évaluation des écarts et besoins lors du projet EU-Tunisia Migration Cooperation Agenda (ETMA) (EN) [programme de coopération UE-Tunisie sur les migrations] (2012)	n/a	n/a	n/a
<u>R2</u> (FR)	Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) (EN, FR) : Quels liens les Tunisiens résidant en Europe gardent-ils avec les pays d'origine ? (2011) (publication portant sur les résultats de l'enquête Tunisian migrants involved in Development of the country of origin (TIDO) [Migrants tunisiens impliqués dans le	Panel : 1 684 Tunisiens inscrits dans les circonscriptions consulaires de Paris, Pantin, Marseille, Milan, Palerme et Hambourg	Ponctuel (2011)	libre

	développement de leur pays d'origine] (FR))			
R3 (AR)	Institut National de la Statistique (AR, EN, FR) : Recensement général de la population et du logement 2004 – caractéristiques migratoires (2008) (AR)	Données sur la population immigrée et les migrants de « retour » en Tunisie recueillies lors du recensement annuel de la population et du logement en 2004.	10 ans	libre
R4	Rapport final (2010) (AR, EN, FR) du projet conjoint de l'ICPMD et l'OIM Lier les communautés d'émigrants pour plus de développement - Inventaire des capacités et pratiques institutionnelles	Données obtenues par analyse documentaire et grâce à des missions de collecte d'informations	Ponctuel (2009 – 2010)	libre
R5 (EN)	Centre d'économie de l'Université Paris Nord (FR) : A New Survey (2MO) to analyse Remittances from France to Southern and Eastern Mediterranean and Sub-Saharan countries (2010) (EN) [Nouvelle enquête (2MO) d'analyse des transferts de fonds de la France vers les pays méditerranéens du sud et de l'est et l'Afrique sub-saharienne].	Panel : 1 000 émetteurs de fonds dans les bureaux de Poste français (216 vers le Maroc, 196 vers l'Algérie, 196 vers la Tunisie, 196 vers la Turquie et 196 vers l'Afrique sub-saharienne)	Ponctuel (2008)	libre
R6 (EN)	Banque mondiale (AR, EN, FR), Migration and Remittances Factbook (EN) [Recueil de statistiques sur les migrations et les transferts de fonds]	Données de sources diverses sur les transferts de fonds effectués par les travailleurs et les émigrés	Mise à jour régulière	Accès libre (cliquez ici (EN))
n/a	PNUD (EN, FR) : Rapport sur le développement Humain (AR, EN, FR)	n/a	Mise à jour régulière	libre
n/a	Base de données CARIM (EN, FR)	n/a	n/a	libre
n/a	Manuel Developing a Road Map for Engaging Diasporas in Development (2012) (EN) [Développement d'une stratégie pour	Les États participant au FMMD ont été invités à partager leurs expériences, leurs besoins et leurs priorités à travers une	Ponctuel	libre

	l'engagement des diasporas dans le développement] publié par l'OIM et l' Institut des Politiques Migratoires (MPI) (EN)	enquête, des entretiens poussés et des consultations.		
n/a	Migration and Development Brief 17 (décembre 2011) (EN) [Mémoire sur les migrations et le développement n° 17] de la Banque Mondiale.	n/a	Ponctuel	libre
n/a	BAD (EN, FR), OCDE (EN, FR), PNUD (EN, FR) et CEA (EN, FR) : African Economic Outlook Tunisia (2012) (EN) [Perspective économique en Afrique : la Tunisie]	n/a	Ponctuel	libre
n/a	Mémoire économique de la Banque Africaine de Développement (BAD) (EN, FR) The Revolution in Tunisia: Economic Challenges and Prospects (EN) [La révolution en Tunisie : perspectives et défis économiques]	n/a	Ponctuel	libre
n/a	Balance des paiements 2010 (FR) de la Banque Centrale de Tunisie (AR, EN, FR)	n/a	Annuel	libre
n/a	Institut International d'études sociales (EN, FR) et Organisation Internationale du Travail (OIT) (EN, FR) : Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest (2010) (EN)	n/a	Ponctuel	libre
n/a	Document de travail de l'OIP (EN, FR) Tunisie: Migration, marché du travail et développement (2010) (FR), rédigé dans le cadre du projet Faire des migrations un facteur de développement : une étude sur l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest	n/a	Ponctuel	libre

	(2010)			
n/a	Publication de la Fédération Internationale pour le Développement Agricole (FIDA) (EN) Sending Money Home to Africa. Remittances, Markets, Enabling Environments and Prospects (2009) (EN) [Envoi d'argent en Afrique - Transferts de fonds, marchés, création d'environnements et de perspectives]	Enquêtes réalisées avec le concours d'institutions de microfinance (IMF) appartenant à l' International Network of Alternative Financial Institutions (INAFI) (EN) [Réseau international d'institutions financières alternatives]. 200 clients et 400 personnes vivant dans la zone géographique couverte par les agences de l'IMF ont été interrogés.	Ponctuel	libre
n/a	Épargne Sans Frontière (FR) : Réduire les coûts de transferts d'argent des migrants et optimiser leur impact sur le développement : Outils et produits financiers pour le Maghreb et la Zone franc (FR)	n/a	Ponctuel	libre
n/a	Banque mondiale (AR, EN, FR) : What Explains the Cost of Remittances? An Examination Across 119 Country Corridors (2009) (EN) [Expliquer le coût des transferts de fonds : observation de 119 corridors entre pays]	n/a	Ponctuel	
n/a	Projet « Migration de Retour au Maghreb » (MIREM) (EN, FR) 2005 – 2008 (coordonné par l' Institut universitaire européen de Florence (EN) et cofinancé par l' Union européenne (EN, FR)).	Panel : 330 migrants de retour. Pour plus d'informations sur la méthodologie, cliquez ici (EN)	Ponctuel (sept. 2006 – jan. 2007)	libre
n/a	GTZ Tunisia's Diaspora Policies — Supporting Integration in Host Countries and Mobilizing Resources for Home Country Development (2010) (EN) [Les politiques de la diaspora tunisienne — Soutenir l'intégration dans les pays d'accueil et	n/a	Ponctuel	libre

	mobiliser les ressources pour le développement du pays d'origine]			
<p>* N.B. : les rapports cités 3 fois ou plus seront mentionnés selon ce système de référence les fois suivantes. Les sources citées moins de 3 fois sont répertoriées dans ce tableau sans numéro de référence dans la première colonne.</p> <p>** N.B. : les informations sur la méthode de collecte des données / la méthodologie ne sont fournies que pour les principales enquêtes spécifiques au pays.</p>				

7.2 Vue d'ensemble de l'obtention des données nationales

Pour plus de détails sur le système statistique de la Tunisie, veuillez vous reporter aux documents suivants :

- [Profils de systèmes statistiques par pays](#) (EN) du [Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unies \(ONU DAES\)](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#))
- [Profils de pays](#) (EN) du [Bulletin Board on Statistical Capacity \(BBSC\)](#) [Bureau des capacités statistiques] de la [Banque mondiale](#)
- Le [Guide on the Compilation of Statistics on International Migration in the Euro-Mediterranean Region \(septembre 2009\)](#) (EN) [Guide sur la compilation des statistiques sur les migrations internationales dans la région euro-méditerranéenne] de la [Euro-Mediterranean statistical cooperation \(MEDSTAT\)](#) (EN) [Coopération statistique euro-méditerranéenne]

Le rapport [Décompte des migrants : cinq mesures pour de meilleures données sur la migration](#) ([AR](#), [EN](#), [FR](#)) publié par la [Commission on International Migration Data for Development Research and Policy](#) (EN) [Commission sur les données internationales sur la migration pour le développement, la recherche et la législation] contient des propositions visant à remédier au manque de données pertinentes sur les migrations et leur effet sur le développement.

Tableau 7.2 – Tunisie : principales sources nationales sur les migrations et les transferts de fonds			
Agence / méthode d'obtention des données	Fréquence	Données obtenues	Accès
Ministère des affaires étrangères (AR , EN , FR)	En cours	Données basées sur les inscriptions consulaires des Tunisiens de l'étranger (inclut les binationaux et les Tunisiens jusqu'à la quatrième génération)	n/a

<u>Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant (ANETI)</u> (AR , EN , FR)	n/a	Données sur les migrations de main-d'œuvre recueillies dans le cadre d'accords avec certains pays de l'UE et du Golfe, et données sur les jeunes professionnels émigrant en France recueillies dans le cadre d'une coopération bilatérale.	n/a
<u>Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)</u> (AR , EN , FR)	n/a	Données sur les experts quittant la Tunisie dans le cadre d'accords de coopération internationaux.	n/a
<u>Institut National de la Statistique</u> (AR , EN , FR) - <u>Recensement général de la population et du logement</u> (AR , EN , FR)	10 ans	Données sur les immigrés en Tunisie et les migrants de « retour » en Tunisie.	libre
<u>Banque Centrale de Tunisie</u> (AR , EN , FR)	Annuel	Données sur les transferts de fonds.	libre

N.B. : cette liste n'est pas exhaustive et comprend uniquement les sources citées dans ce profil.